

Institut Technique de l'AViculture

AVICULTURE - CUNICULTURE - ELEVAGE DE PETITS ANIMAUX

5, rue Hermann Frenkel – 69364 LYON Cedex 07

tél. 04 72 72 49 47 – fax : 04 72 72 49 69

www.itavi.asso.fr

LA FILIERE « VOLAILLES DE CHAIR » DANS LE SUD-EST EN 2007



SYNTHESE REALISEE AVEC LA
PARTICIPATION FINANCIERE DE L' OFFICE DE L'ELEVAGE



SOMMAIRE

1	Place de l'aviculture dans le Sud-Est.....	5
1.1	Valeur économique des productions avicoles en Rhône-Alpes et dans le Sud-Est	5
1.2	Place du Sud-Est sur le plan national.....	6
2	Potentiel de production : quelles perspectives ?	7
2.1	Evolution de la production.....	7
2.1.1.1	Évolution des effectifs d'animaux.....	7
2.1.1.2	Évolution de la production d'animaux finis	10
2.2	Evolution du parc de bâtiments avicole du Sud-Est	11
2.2.1	Surfaces par production et par département.....	11
2.2.1.1	Départements de Rhône-Alpes	11
2.2.1.2	Départements de Bourgogne	13
2.2.1.3	Départements de Languedoc-Roussillon	13
2.2.1.4	Départements de Provence – Alpes - Côte d'Azur	14
2.2.2	Surfaces estimées et leurs évolutions par production et par région : un parc en forte érosion	15
2.2.2.1	Taux de construction, taux de disparition et évolution nette en Rhône-Alpes et en Bourgogne	16
2.2.2.2	Les raisons des cessations	18
2.2.2.3	Rénovation des bâtiments avicoles en Rhône-Alpes et en Bourgogne	20
2.3	Les productions avicoles dans le Sud-Est.....	23
3	Activité des maillons industriels de la filière en 2007 et la conjoncture	24
3.1	Fabrications d'aliment	24
3.1.1	Organisation	24
3.1.2	Volumes	25
3.2	Couvoirs	26
3.3	Abattoirs contrôlés	26
3.3.1	Organisation	26
3.3.2	Volumes	27
3.3.3	Les abattages de poulet de chair	28
3.3.4	Les abattages de dinde	29
3.3.5	Les abattages de pintade	30
3.3.6	Les abattages de canard	32
4	Consommation et distribution.....	33
4.1	Evolution de la consommation en septembre.....	33
4.2	Distribution et représentation des magasins enquêtés	34
4.2.1	Classement des références selon les types de présentation.....	34
4.2.2	Evolution de la part des signes de qualité dans les références	36
4.2.3	Evolution des prix	38
4.2.4	Evolution de la part des approvisionnements régionaux.....	40
4.2.5	Le hard discount par rapport aux hyper et supermarchés	43
4.3	Conclusions sur la consommation	43
5	évolutions récentes de la filière - perspectives	44



avertissement

Cette synthèse a été rédigée en juin 2008, date à laquelle; pour un certain nombre de critères, les données statistiques 2007 n'étaient pas encore disponibles. Cela explique que dans certains cas, les données les plus récentes disponibles sont celles de 2006. Compte tenu des impacts de la crise « influenza aviaire » entre fin 2005 et 2007, il convient d'être prudent dans la comparaison des années.

TABLEAUX, GRAPHIQUES ET FIGURES

Graphique 1. : évolution de la valeur des produits animaux en Rhône-Alpes et en France.....	5
Graphique 2. : évolution de la valeur des volailles et des œufs en Rhône-Alpes et en France et part des volailles.....	6
Graphique 3. : évolution de la valeur des volailles en Rhône-Alpes, Bourgogne, Languedoc-Roussillon, Auvergne et PACA.....	7
Tableau 4. évolution en indice des effectifs de poulets de chair (y c. coqs et coquelets) par région entre 2000 et 2006	8
Tableau 5. évolution en indice des effectifs de dindes et dindons par région entre 2000 et 2006 (au 1er octobre)	8
Tableau 6. évolution en indice des effectifs de canards (à rôtir et à gaver) par région entre 2000 et 2006.....	9
Tableau 7. évolution en indice des effectifs de pintades par région entre 2000 et 2006.....	9
Tableau 8. évolution de la production de Gallus chair* finis en Rhône-Alpes entre 2000 et 2006.....	10
Tableau 9. - évolution de la production de dindes finies en Rhône-Alpes entre 2000 et 2006	10
Tableau 10. évolution de la production de canards à rôtir finis en Rhône-Alpes entre 2000 et 2006..	11
Tableau 11. évolution de la production de pintades finies en Rhône-Alpes entre 2000 et 2006	11
Tableau 12. évolution des surfaces de bâtiments avicoles dans les départements de Rhône-Alpes..	12
Tableau 13. évolution des surfaces dans les départements de Bourgogne	13
Tableau 14. évolution des surfaces dans les départements de Languedoc-Roussillon.....	14
Tableau 15. évolution des surfaces dans les départements de Provence – Alpes – Côte d’Azur	14
Tableau 16. - Evolution des surfaces de bâtiments avicoles par type de production entre 2000 et 2007	15
Figure 17. – Evolution du taux de constructions / disparition en Rhône Alpes de 1999 à 2006.....	17
Figure 18. – Evolution du taux de constructions/ disparitions en Bourgogne de 1999 à 2006.....	17
Figure 19. – Raisons de cessation en France.....	18
Figure 20. – Raisons de cessation dans le Sud Est	18
Figure 21. Date de construction des bâtiments (claustration).....	19
Figure 22. Date de construction des bâtiments (avec parcours)	19
Figure 23. Date de construction des bâtiments (canards)	20
Tableau 24. Evolution des taux de construction, de disparition et de rénovation des bâtiments avicoles de Rhône-Alpes et de Bourgogne	20
Tableau 25. taux de construction en 2005 et 2006 en fonction du type de bâtiment dans les principales régions	21
Tableau 26. taux de disparition en 2005 et 2006 en fonction du type de bâtiment dans les principales régions.....	21
Carte 27. : groupements de producteurs et sociétés de production dans le Sud-Est	23
Carte 28. : répartition des principaux fabricants d’aliments volaille dans le Sud-Est	24
Tableau 29.: fabrications d’aliments volaille en France et dans le Sud-Est en 2007 – évolutions	25
Carte 30. : répartition des principaux couvoirs dans le Sud-Est	26
Carte 31. : répartition des principaux abattoirs (A) et centres de découpe (D) dans le Sud-Est.....	26
Tableau 32. : abattages contrôlés en France et dans le Sud-Est en 2007 – évolutions	28
Graphique 33. : abattage de poulet dans le Sud-Est en 2006 et 2007	28
Tableau 34. : abattages contrôlés de Gallus par catégories en 2006 (y compris réforme)	29
Graphique 35. abattage de dinde dans le Sud-Est en 2006 et 2007	29
Tableau 36. : abattages contrôlés de dindes (hors dindes fermières) par catégories en 2006.....	30
Graphique 37. : abattage de pintade dans le Sud-Est	31
Tableau 38. : abattages contrôlés de pintades par catégories en 2006	31
Graphique 39. : abattage de canard dans le Sud-Est.....	32
Tableau 40. : abattages contrôlés de canards à rôtir par catégories en 2006	32
Graphique 41.: évolution des achats des ménages en volume entre 2003 et 2007.....	33
Graphique 42. : évolution des prix des achats des ménages entre 2003 et 2007.....	34
Graphique 43. : part des références selon les types de présentation	35
Graphique 44. : part des références selon les espèces.....	35
Graphique 45. : part des références selon les signes de qualité (toutes espèces confondues)	36
Graphique 46. : évolution de la part des références « standards » pour les différentes espèces.....	37
Graphique 47. : évolution de la part des références « label rouge » pour les différentes espèces.....	37
Graphique 48. : évolution de la part des références « certifié » pour les différentes espèces.....	38
Graphique 49. : évolution des prix des volailles PAC	39
Graphique 50. : évolution des prix des découpes de poulet et de dinde	39
Graphique 51. : évolution des prix des découpes de pintade et de canard.....	40

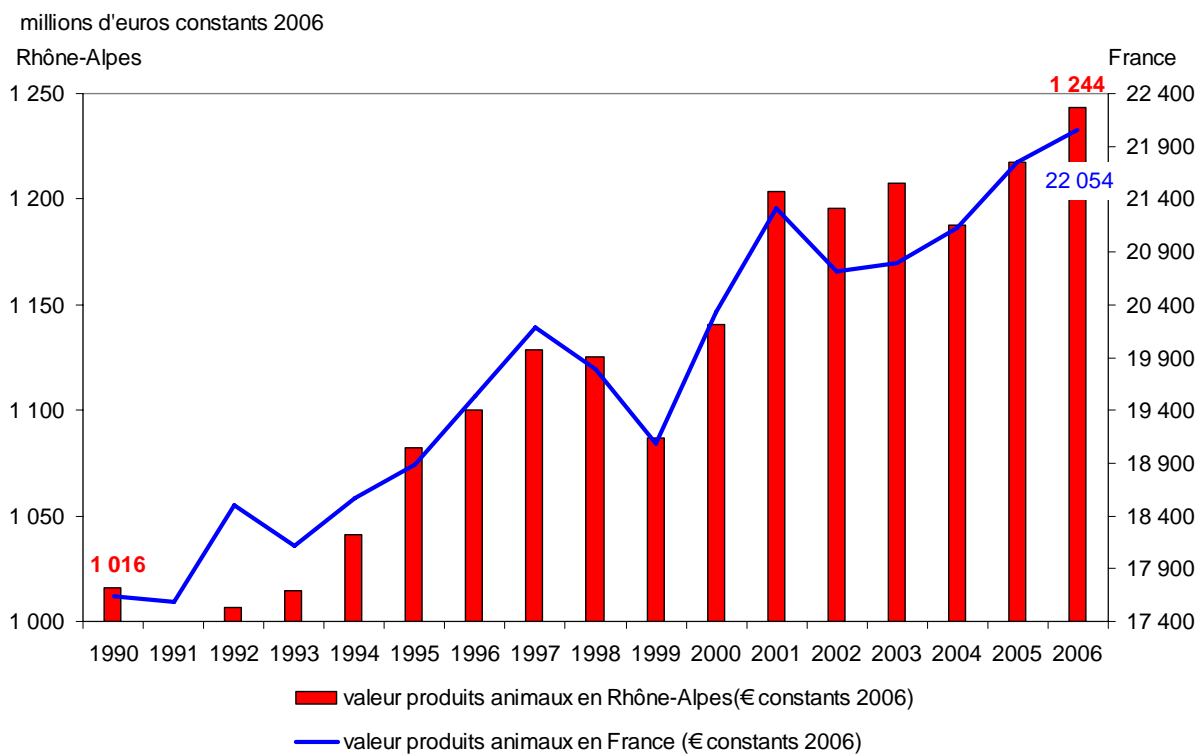
Graphique 52. : évolution des prix des produits élaborés.....	40
Graphique 53. : Part des références Sud-Est dans l'approvisionnement des GMS de l'agglomération lyonnaise	41
Graphique 54. : Part des références Sud Est dans l'approvisionnement des GMS de l'agglomération lyonnaise en fonction des signes de qualité.....	41
Graphique 55. : Part des références Rhône-Alpes dans les GMS de l'agglomération lyonnaise	42
Graphique 56. : Part des références Rhône-Alpes en fonction des signes de qualité	42
Graphique 57. Part des abattoirs du Sud-Est dans les références des GMS de l'agglomération lyonnaise, en fonction du mode de présentation.....	43
Graphique 58. Part des abattoirs de Rhône-Alpes dans les références des GMS de l'agglomération lyonnaise, en fonction du mode de présentation.....	44

1 Place de l'aviculture dans le Sud-Est

1.1 Valeur économique des productions avicoles en Rhône-Alpes et dans le Sud-Est

Dans un contexte national globalement croissant malgré des années particulièrement défavorables (1993, 1999 et 2002), la valeur^a des produits animaux a progressé en Rhône-Alpes de plus de 220 millions d'euros entre 1990 et 2006 (cf. graphique 1). Entre 2002 et 2006, la progression a été de +6% au niveau national et +4% pour la région Rhône-Alpes.

Graphique 1. : évolution de la valeur des produits animaux en Rhône-Alpes et en France



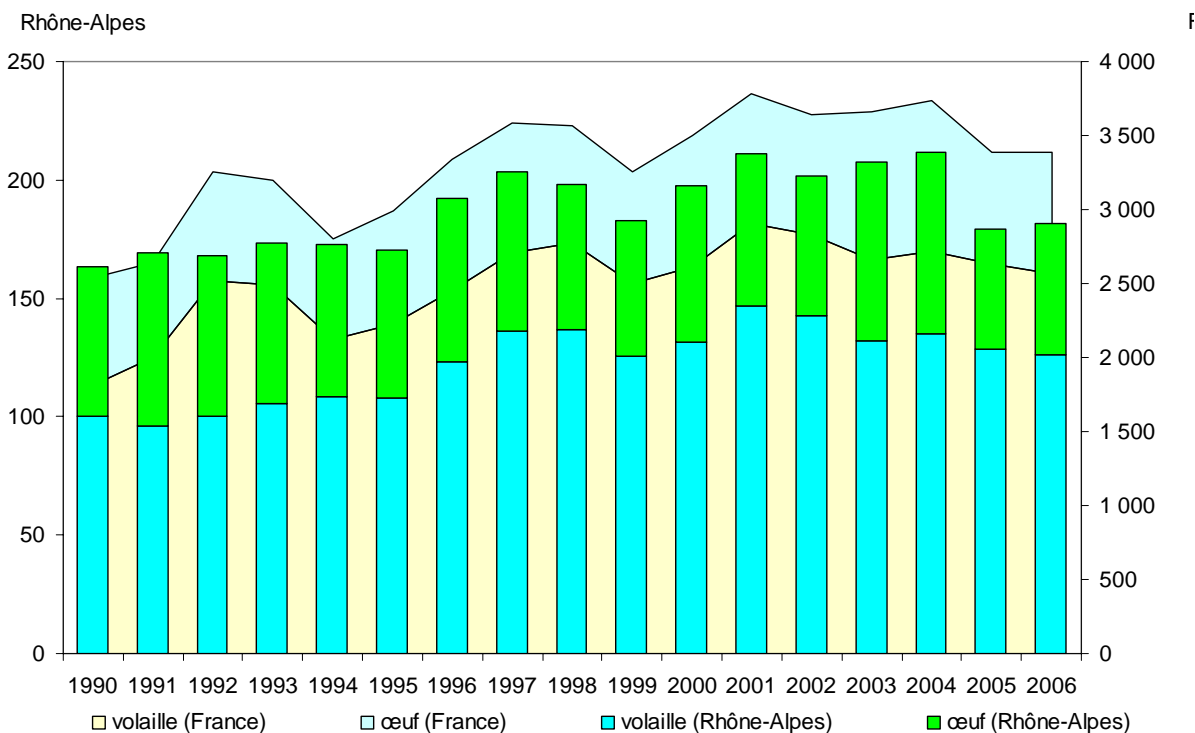
source : AGRESTE (2007)

Dans le même temps, la valeur des productions avicoles (œufs + volailles) au niveau national a progressé jusqu'en 2001, malgré un décrochage en 1999. En 2002, cette valeur stagne, mais la hausse reprend les années suivantes. Rhône-Alpes connaît une dynamique comparable. Tant au niveau régional qu'au niveau national, la part des volailles de chair dans la valeur des productions avicoles a cru, passant de 61% en 1990 à 70% en 2006 en Rhône-Alpes, malgré les effets négatifs en terme de commercialisation de la crise « influenza aviaire ». En France, cette part est passée de 71% à 76% sur la même période. (cf. graphique 2)

^a Valeur des productions : considérée au prix de base, diminuée des consommations intermédiaires et des impôts liés à la production et augmentée des subventions d'exploitation -

Graphique 2. : évolution de la valeur des volailles et des œufs en Rhône-Alpes et en France et part des volailles.

millions d'euros constants 2006



En 2006, les productions avicoles de Rhône-Alpes, avec 181.4 millions d'euros, dont 126.3 millions pour les volailles de chair, représentent 15% des produits animaux régionaux, une part en baisse sensible depuis 2005, sans doute du fait des impacts de la crise « influenza aviaire » sur la commercialisation.

1.2 Place du Sud-Est sur le plan national

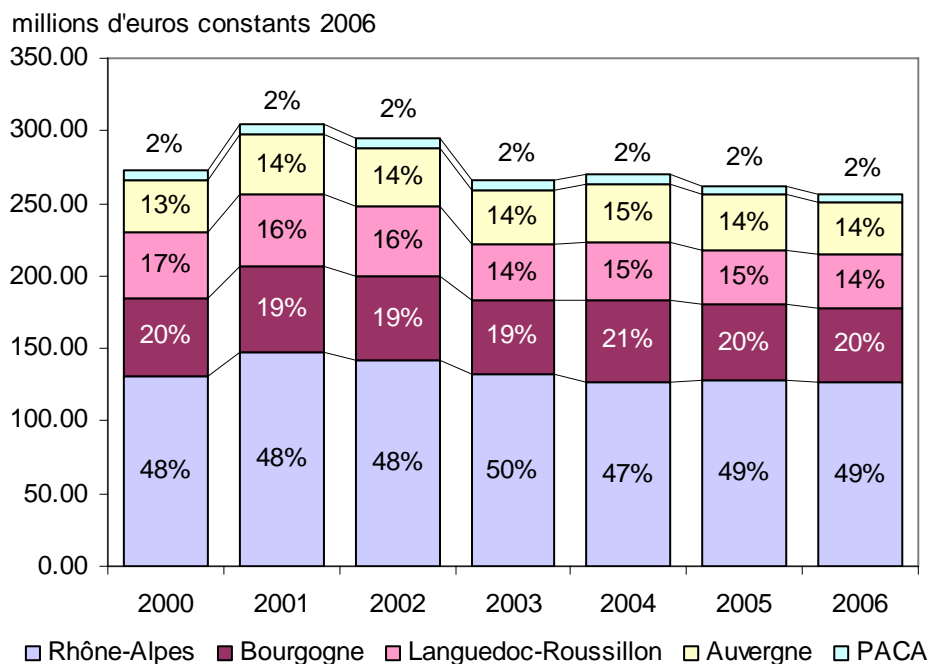
Passant de 317 à 256 millions d'euros entre 2001 et 2006, la valeur des volailles de chair du Sud-Est^b enregistre un recul conséquent (-16%). A l'exception notable de la Bourgogne, toutes les régions ont vu la valeur de leurs productions de volailles diminuer entre 2005 et 2006 de façon plus ou moins marquée (cf. graphique 3) :

- l'Auvergne reculerait de 2%,
- Rhône-Alpes de 3%,
- PACA de près de 5%,
- Languedoc-Roussillon de 5%.
- Seule la Bourgogne progresse de 1%

Ce recul se traduit par une contribution en légère diminution dans la valeur des productions avicoles françaises : en 2001, le Sud-Est représentait 7.9% des 4 009 millions d'euros générés au niveau national. En 2006, il représente 7.6% de 3 390 millions d'euros.

^b Rhône-Alpes, Bourgogne, Languedoc-Roussillon, Auvergne et Provence – Alpes – Côte d'Azur

Graphique 3. : évolution de la valeur des volailles en Rhône-Alpes, Bourgogne, Languedoc-Roussillon, Auvergne et PACA.



source : AGRESTE (2007)

Du fait d'un tassement de la valeur en Rhône-Alpes entre 2001 et 2004 et en Languedoc-Roussillon entre 2002 et 2003, la valeur des volailles dans un grand quart sud-est se tasse, la part relative de chaque région évoluant relativement peu.

2 Potentiel de production : quelles perspectives ?

2.1 Evolution de la production

La production peut être estimée statistiquement avec deux critères : les **effectifs d'animaux** et la **production d'animaux finis**.

2.1.1.1 Évolution des effectifs d'animaux

Les statistiques nationales permettent de suivre les effectifs d'animaux jusqu'au niveau départemental. Cet effectif total d'animaux présents est donné sans considération d'âge ni de sexe. Les effectifs sont mesurés au 31 décembre, sauf pour les dindes et les dindons (effectifs existant au 1er octobre) :

- **Poulets de chair** : cette rubrique comprend tous les poulets de chair sans considération de sexe ni de stade (poussins, poulets démarrés, en cours d'engraissement), et les coqs et coquelets destinés à la reproduction, quelle que soit leur race (ponte ou chair). Les chapons et poulardes sont inclus dans ce poste.
- **Canards (à rôtir, à gaver)** : ce poste regroupe (sans que l'on puisse rétablir la distinction entre filière « maigre » et filière « gras ») :
 - les canards à rôtir, y compris les reproducteurs mâles et femelles, et ceux pour l'autoconsommation ;
 - les canards prêts à gaver, en gavage ou destinés au gavage.
- **Dindes et dindons** : ce poste regroupe les dindes et les dindons, sans considération de sexe ou de stade : poussins ou poussinières, volailles démarrées en cours d'engraissement, reproducteurs, et y compris ceux pour l'autoconsommation. Les effectifs sont mesurés au 1er octobre
- **Pintades** : ce poste enregistre l'effectif des pintades mesuré au 1er octobre et sans considération de sexe, ni de stade, poussins, engraissement, reproduction.

Cet indicateur reste donc d'une précision et d'une signification relative, mais le suivi de son évolution sur plusieurs années permet de mesurer des tendances représentatives.

Tableau 4. évolution en indice des effectifs de poulets de chair (y c. coqs et coquelets) par région entre 2000 et 2006

(indice 100 : 2000)	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Rhône-Alpes	100	104	102	107	105	95	91
Ain	100	109	107	120	119	107	101
Ardèche	100	100	93	80	47	43	42
Drôme	100	104	104	112	123	112	108
Isère	100	100	100	161	200	158	143
Loire	100	100	100	100	94	94	91
Rhône	100	100	100	100	100	80	78
Savoie	100	100	100	100	96	96	96
Haute-Savoie	100	100	97	91	91	91	86
Auvergne	100	100	99	99	93	85	78
Bourgogne	100	101	100	104	97	94	89
Languedoc-Roussillon	100	100	92	41	47	45	36
Provence-Alpes-Côte d'Azur	100	98	96	89	87	81	79
France métropolitaine	100	101	98	96	94	91	84
Bretagne	100	100	95	97	96	93	83
Pays de la Loire	100	102	100	97	86	86	75

Source AGRESTE

Dans un contexte national de baisse entre 2000 et 2006, Rhône-Alpes a vu ses effectifs d'animaux progresser jusqu'en 2004 avant de connaître une baisse que la Bretagne et les Pays de la Loire ont connu beaucoup plus tôt et de façon proportionnellement plus forte. Compte tenu du fait que Rhône-Alpes est une région où les productions alternatives, plus extensives, sont plus représentées, cette observation semble donc illustrer un dynamisme réel.

Tableau 5. évolution en indice des effectifs de dindes et dindons par région entre 2000 et 2006 (au 1er octobre)

(indice 100 : 2000)	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Rhône-Alpes	100	99	88	87	82	78	74
Ain	100	100	78	72	75	63	53
Ardèche	100	100	100	89	89	78	76
Drôme	100	98	83	80	69	62	58
Isère	100	100	100	100	71	76	70
Loire	100	100	100	121	138	138	133
Rhône	100	100	100	100	100	119	115
Savoie	100	100	100	100	100	100	100
Haute-Savoie	100	100	100	100	100	100	100
Auvergne	100	100	99	99	91	85	90
Bourgogne	100	102	96	91	121	111	111
Languedoc-Roussillon	100	102	92	91	76	65	63
Provence-Alpes-Côte d'Azur	100	100	96	68	68	76	76
France métropolitaine	100	99	93	87	80	74	74
Bretagne	100	97	84	80	72	64	64
Pays de la Loire	100	102	103	100	82	78	77

Source AGRESTE

A l'inverse de ce qui est observé en poulet, l'évolution en indice des effectifs de Rhône-Alpes suit la tendance nationale, orientée à la baisse sur toute la période. On observera à l'inverse l'évolution positive de Bourgogne, qui semble refléter la redistribution régionale de cette production du groupe DUC.

Tableau 6. évolution en indice des effectifs de canards (à rôtir et à gaver) par région entre 2000 et 2006

(indice 100 : 2000)	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Rhône-Alpes	100	100	99	79	74	67	58
Ain	100	100	98	84	89	80	67
Ardèche	100	100	100	71	7	14	14
Drôme	100	100	100	100	40	20	18
Isère	100	100	103	29	24	19	19
Loire	100	102	102	68	57	57	56
Rhône	100	100	100	100	100	103	100
Savoie	100	100	100	100	100	100	100
Haute-Savoie	100	100	100	100	100	100	100
Auvergne	100	98	98	101	72	71	84
Bourgogne	100	100	104	85	85	79	62
Languedoc-Roussillon	100	105	105	110	95	95	82
Provence-Alpes-Côte d'Azur	100	95	95	75	75	80	80
France métropolitaine	100	105	105	93	92	93	94
Bretagne	100	113	105	94	94	93	82
Pays de la Loire	100	102	103	86	84	84	89

Source AGRESTE

Pour cette espèce, et même s'il faut intégrer dans l'analyse le fait que sont comptés les canards à rôtir et les canards gras, la région Rhône-Alpes est celle dont les effectifs (en indice) chutent le plus rapidement et de la façon la plus importante ; l'analyse par département illustre l'effet de la fermeture de l'abattoir VCF Doux en 2003.

Tableau 7. évolution en indice des effectifs de pintades par région entre 2000 et 2006

(indice 100 : 2000)	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Rhône-Alpes	100	101	129	95	87	98	94
Ain	100	100	100	92	72	72	67
Ardèche	100	100	323	54	43	22	20
Drôme	100	102	110	100	96	120	116
Isère	100	100	100	128	110	108	98
Loire	100	100	100	100	100	100	93
Rhône	100	100	100	100	100	157	143
Savoie	100	100	100	100	100	100	100
Haute-Savoie	100	100	100	100	100	100	100
Auvergne	100	100	99	100	100	124	113
Bourgogne	100	102	89	88	95	70	60
Languedoc-Roussillon	100	98	98	119	75	75	84
Provence-Alpes-Côte d'Azur	100	91	91	73	70	79	79
France métropolitaine	100	101	94	88	83	85	85
Bretagne	100	101	73	65	47	48	52
Pays de la Loire	100	98	95	94	90	96	95

Source AGRESTE

Alors qu'au niveau national, les effectifs de pintades ont reculé jusqu'en 2004, où ils ont atteint un seuil, la région Rhône-Alpes, notamment grâce à la Drôme, a progressé jusqu'en 2002, pour connaître une baisse moins forte que la moyenne et rester à un niveau assez proche de celui de 2000. On notera aussi le dynamisme de l'Auvergne.

2.1.1.2 Évolution de la production d'animaux finis

Les statistiques régionales estiment la production d'animaux finis (en tonnes équivalent carcasse – TEC) par département. Cet indicateur regroupe théoriquement les abattages contrôlés et les productions en filière courte (vente directe). Il est un indicateur « intermédiaire » entre les effectifs d'animaux et les abattages contrôlés, qui permet d'apprécier les évolutions sur une série de plusieurs années.

Tableau 8. évolution de la production de Gallus chair* finis en Rhône-Alpes entre 2000 et 2006

(en TEC)	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Ain	17 413	17 526	17 243	16 338	13 736	13 305	11 954
Ardèche	6 510	6 510	5 390	5 544	4 500	4 800	4 697
Drôme	17 881	18 722	18 710	18 332	20 658	18 836	17 980
Isère	2 210	2 430	2 033	1 958	2 435	2 192	1 865
Loire	10 580	10 580	10 580	10 580	4 800	5 121	4 561
Rhône	1 416	1 416	1 416	1 416	1 416	1 356	1 200
Savoie	160	160	160	160	152	152	152
Haute-Savoie	182	182	204	215	212	210	189
Total Rhône-Alpes	56 352	57 526	55 736	54 543	47 909	45 972	42 598
évol. N/N-1	-	2%	-3%	-2%	-12%	-4%	-7%

Source AGRESTE Rhône-Alpes (* : Gallus chair = poulets de chair, coquelets)

Seule la Drôme a à peu près maintenu son niveau de production en 7 ans ; l'Ain et l'Ardèche, mais plus encore la Loire, ont vu leur niveau de production baisser fortement à partir de 2003. Cette évolution est à rapprocher du plan de cessation volontaire subventionné au niveau national, et en 2006 à l'impact de la crise « influenza aviaire » ; au plus fort de la crise, la quasi-totalité du département de l'Ain, mais aussi une partie de l'Isère et du Rhône, ont été concernées par les mesures de protection et de surveillance.

Tableau 9. - évolution de la production de dindes finies en Rhône-Alpes entre 2000 et 2006

(en TEC)	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Ain	4 781	5 068	4 093	4 071	3 808	3 547	3 014
Ardèche	455	455	360	600	1 051	946	919
Drôme	23 175	22 575	19 635	17 203	14 978	13 711	12 906
Isère	1 754	1 760	1 792	975	748	748	698
Loire	3 435	3 435	3 435	3 435	6 792	6 902	6 514
Rhône	2 243	2 243	2 243	2 243	2 243	3 635	3 542
Savoie	14	14	14	14	14	14	14
Haute-Savoie	12	12	17	23	23	17	17
Total Rhône-Alpes	35 869	35 562	31 589	28 564	29 657	29 520	27 624
évol. N/N-1		-1%	-11%	-10%	4%	0%	-6%

Source AGRESTE Rhône-Alpes

A l'inverse de ce qui est observé en poulet, on peut mesurer la forte baisse de la production de dindes dans la Drôme, qui perd entre 2000 et 2006 plus de 10 000 TEC.

Tableau 10. évolution de la production de canards à rôtir finis en Rhône-Alpes entre 2000 et 2006

(en TEC)	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Ain	5 264	5 280	5 152	4 290	4 224	4 121	3 014
Ardèche	44	44	10	10	4	4	919
Drôme	351	345	360	360	84	54	12 906
Isère	405	405	410	108	63	63	698
Loire	300	300	300	300	150	150	6 514
Rhône	161	161	161	161	161	219	3 542
Savoie	63	63	63	63	57	57	14
Haute-Savoie	10	10	11	11	11	11	17
Total Rhône-Alpes	6 598	6 608	6 467	5 303	4 754	4 679	27 624
évol. N/N-1		0%	-2%	-18%	-10%	-2%	-6%

Source : AGRESTE Rhône-Alpes

On retrouve dans cette série la réduction importante à partir de 2003 dans l'Ain, à rapprocher bien sûr de l'arrêt de l'abattoir spécialisé de DOUX. Cet arrêt s'est répercuté de façon plus ou moins marquée sur d'autres départements. Comme pour le poulet, la production de canard dans l'Ain a été aussi freinée en 2006 du fait de l'épisode d'influenza aviaire.

Tableau 11. évolution de la production de pintades finies en Rhône-Alpes entre 2000 et 2006

(en TEC)	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Ain	485	527	527	495	574	620	570
Ardèche	220	220	390	390	130	135	123
Drôme	1 850	1 894	2 096	1 690	1 625	1 950	1 807
Isère	203	200	180	204	199	199	183
Loire	70	70	70	70	71	70	66
Rhône	87	87	87	87	87	48	45
Savoie	13	13	13	13	13	13	13
Haute-Savoie	5	5	4	4	4	4	4
Total Rhône-Alpes	2 933	3 016	3 367	2 953	2 703	3 039	2 811
évol. N/N-1		3%	12%	-12%	-8%	12%	-8%

Source AGRESTE Rhône-Alpes

La production de pintades est à peu près stable sur cette période, mais reste assez faible et peu dynamique.

2.2 Evolution du parc de bâtiments avicole du Sud-Est

2.2.1 Surfaces par production et par département

2.2.1.1 Départements de Rhône-Alpes

Les départements rhônalpins peuvent se classer en deux catégories : les départements dont les surfaces sont surtout dédiées aux productions standards et certifiées (Drôme et Rhône), et ceux dont les surfaces dédiées aux productions labels et biologiques ont une part plus importante (Ardèche, Ain, Loire et Isère).

Le département le plus important en surface de bâtiments avicoles est la **Drôme** qui, avec près de 337 420 m² en 2007, représente 44% du parc rhônalpin. Il s'agit d'un parc dédié en très grande majorité aux productions standards et certifiées (78%). La part relative des surfaces dédiées aux productions sous label rouge et biologiques a été en recul jusqu'en 2003 pour au moins deux raisons : d'une part, du fait de l'arrêt du développement des productions biologiques (réglementation plus contraignante, débouchés stagnants) et d'autre part l'engorgement du marché des volailles sous Label Rouge, conduisant certains opérateurs à utiliser des bâtiments « label » pour des productions standards. Depuis, cette part est revenue autour de 20%.

Le **Rhône**, deuxième département fortement spécialisé en production standard, a vu disparaître entre 2000 et 2007 près de 25 000 m², dont 19 300 m² de surfaces « standard et certifiée » (-33%) et 5 400 m² de « label et biologique » (-48%).

L'**Ain**, dont les surfaces sont réparties de façon plus équilibrée entre les productions, est le deuxième département par ordre d'importance. Son parc, relativement stable entre 2000 et 2003, a reculé sensiblement ces dernières années : le parc « canard à rôtir » a perdu 41% des surfaces (17 500 m²), le parc « standard et certifié » 8% (7 000 m²), le parc « label et biologique » s'étant dans le même temps développé de 26% (15 000 m²).

Le parc avicole de la **Loire** et celui de l'**Isère** correspondent, pour plus d'un tiers des surfaces, à des productions labels ou biologiques. Leur évolution est aussi orientée à la baisse, sensible sur toutes les productions (respectivement -14% et -30%). L'arrêt de l'abattoir DOUX de Chaptuzat en 2006 a accéléré cette tendance pour le département de la Loire.

L'**Ardèche** enfin se caractérise par une spécialisation marquée du parc sur les productions « label et bio », du fait notamment d'une topographie qui se prête plus à ce type de production (petits bâtiments, parcours extérieurs et rotations lentes). Ces productions rencontrent des difficultés de marché et de réglementation depuis quelques années et, à l'instar des autres départements de Rhône-Alpes, le parc est donc en recul, notamment pour la partie « standard et certifié ».

Tous les départements Rhônalpins^c voient se poursuivre l'érosion du parc de bâtiments avicoles, de façon plus ou moins marquée : -5% pour l'Ain entre 2000 et 2007 et jusqu'à -36% pour l'Ardèche et -37% pour le Rhône. La région enregistre en 8 ans une baisse de 23% des surfaces avicoles. Cet effritement fragilise toute la filière, puisqu'il signifie une augmentation des coûts d'approche et une diminution des volumes d'approvisionnement pour les fabricants d'aliment et les abattoirs, alors que les coûts de transport, du fait de la hausse des cours du pétrole, augmentent.

Tableau 12. évolution des surfaces de bâtiments avicoles dans les départements de Rhône-Alpes

département	production	surface 2006 (m ²)	surface 2007 ^(a) (m ²)	évol. 2007/2000	taux spécialisation ^(b)
Drôme	Canard à rôtir	756	756	-73%	0.2%
	Label et bio	70 176	73 338	-20%	22%
	Standard et certifié	278 490	263 326	-27%	78%
	total	349 422	337 420	-26%	
Ain	Canard à rôtir	27 620	23 850	-41%	13%
	Label et bio	73 133	72 997	26%	41%
	Standard et certifié	77 077	80 595	-8%	45%
	total	177 830	177 442	-5%	
Loire	Canard à rôtir	1 000	2 380	-65%	3%
	Label et bio	35 000	30 578	-13%	33%
	Standard et certifié	64 124	60 324	-10%	65%
	total	100 124	93 282	-14%	
Ardèche	Canard à rôtir			-100%	0%
	Label et bio	58 989	57 737	-28%	72%
	Standard et certifié	20 955	22 025	-49%	28%
	total	79 944	79 762	-36%	
Isère	Canard à rôtir	0	0	-100%	0%
	Label et bio	13 005	13 005	-38%	47%
	Standard et certifié	16 804	14 704	-3%	53%
	total	29 809	27 709	-30%	
Rhône	Canard à rôtir	3 100	2 222	-55%	5%
	Label et bio	5 670	5 670	-48%	12%
	Standard et certifié	42 438	39 838	-33%	83%
	total	51 208	47 730	-37%	
total Rhône-Alpes		788 337	763 345	-23%	

(a) : au 1^{er} janvier - (b) : surface dédiée à la production considérée rapportée à la surface totale du département

^c L'enquête n'a pas permis de recenser de surfaces en Haute-Savoie

2.2.1.2 Départements de Bourgogne

Les départements bourguignons, de façon comparable aux départements rhônalpins, se répartissent en deux catégories : dans deux départements (Nièvre et Yonne), les surfaces sont surtout dédiées aux productions standards et certifiées, alors qu'en Saône-et-Loire, les surfaces dédiées aux productions labels et biologiques ont une part plus importante ; la production de canards à rôtir occupe également 21% des surfaces avicoles de ce département, du fait de la présence d'un opérateur important (PALMID'OR). Dans le département de la Côte d'Or, la part des productions labels et biologique a progressé. Contrairement aux départements de Rhône-Alpes et d'Auvergne, ceux de Bourgogne bénéficient d'un dynamisme particulier, lié en grande partie à l'implantation des groupes DUC et LDC dans la région et à leur politique de développement

Ainsi, la **Saône-et-Loire** a vu son parc « label et biologique » augmenter de près de 25 000 m² en 8 ans, tandis que le parc « standard et certifié », mis à mal entre 2000 et 2001 notamment du fait des conséquences directes et indirectes de la disparition du groupe BSA, reculerait dans les mêmes proportions. Le parc « canard à rôtir » quant lui perd plus de 16 000 m² sur la même période.

L'**Yonne**, département certes plus modeste en terme de surfaces avicoles, connaît une dynamique similaire, avec notamment un développement rapide et régulier des surfaces « standard et certifié ». Les surfaces en « label et biologique » ont disparu en 2004.

La **Côte d'Or** présente une orientation également positive, notamment pour les productions « label et biologiques ».

La **Nièvre** ne représente que 5% des surfaces de la région.

Tableau 13. évolution des surfaces dans les départements de Bourgogne

département	production	surface 2006 (m ²)	surface 2007 ^(a) (m ²)	évol. 2007/2000	taux spécialisation ^(b)
Saône-et-Loire	Canard à rôtir	46 300	43 120	-29%	21%
	Label et bio	96 229	87 922	35%	43%
	Standard et certifié	78 303	75 766	-25%	37%
	total	220 832	206 808	-8%	
Yonne	Canard à rôtir	0	0		
	Label et bio	0	0	-100%	
	Standard et certifié	117 088	117 060	8%	100%
	total	117 088	117 060	-8%	
Côte-d'Or	Canard à rôtir	0	0	-100%	0%
	Label et bio	9 600	14 400	100%	36%
	Standard et certifié	25 380	25 380	22%	64%
	total	34 980	39 780	28%	
Nièvre	Canard à rôtir	0	0		
	Label et bio	2 400	2 400	200%	16%
	Standard et certifié	12 844	12 844	-8%	84%
	total	15 244	15 244	4%	
total Bourgogne		388 144	378 892	-5%	

(a) : au 1^{er} janvier - (b) : surface dédiée à la production considérée rapportée à la surface totale du département

2.2.1.3 Départements de Languedoc-Roussillon

Les deux départements de cette région les plus concernés par les productions de volailles de chair sont l'Aude et le Gard. L'**Aude** se caractérise par un parc essentiellement dédié aux productions standards et certifiées, parc en forte réduction depuis 2000, alors que le parc « label et biologique » se maintient voire se développe un peu. Dans le **Gard**, le parc de bâtiments « label et biologique » connaît lui une érosion sensible. Le parc de bâtiments « standard et certifié » a été divisé par quatre, la disparition d'un opérateur majeur n'ayant pas été compensée par les opérateurs restants. Aucune production de canard à rôtir n'est réalisée dans cette région.

Tableau 14. évolution des surfaces dans les départements de Languedoc-Roussillon

département	production	surface 2006 (m ²)	surface 2007 ^(a) (m ²)	évol. 2007/2000	taux spécialisation ^(b)
Aude	Canard à rôtir	110	110		0%
	Label et bio	18 549	18 901	15%	22%
	Standard et certifié	86 770	67 086	-41%	78%
	total	105 429	86 097	-34%	
Gard	Canard à rôtir				0%
	Label et bio	8 800	8 800	-35%	30%
	Standard et certifié	22 010	20 170	-77%	70%
	total	30 810	28 970	-71%	
Lozère	Canard à rôtir				0%
	Label et bio	5 600	5 400	-21%	100%
	Standard et certifié				0%
	total	5 600	5 400	-21%	
Hérault	Canard à rôtir				0%
	Label et bio	3 400	3 600	-28%	100%
	Standard et certifié			-100%	0%
	total	3 400	3 600	-38%	
Vaucluse	Canard à rôtir				0%
	Label et bio				0%
	Standard et certifié		3 228		100%
	total		3 228		
Total Languedoc-Roussillon		145 239	127 295		

(a) : au 1^{er} janvier - (b) : surface dédiée à la production considérée rapportée à la surface totale du département

2.2.1.4 Départements de Provence – Alpes - Côte d'Azur

Le parc de bâtiments de la région PACA correspond pour l'essentiel à des productions dont les plannings sont gérés par des opérateurs des régions limitrophes (Rhône-Alpes et Languedoc-Roussillon). Il suit logiquement les évolutions décrites dans ces régions, c'est à dire globalement une réduction des surfaces liée aux difficultés conjoncturelles, quelles que soit les productions.

Tableau 15. évolution des surfaces dans les départements de Provence – Alpes – Côte d'Azur

département	production	surface 2006 (m ²)	surface 2007 ^(a) (m ²)	évol. 2007/2000 0	taux spécialisation ^(b)
Vaucluse	Canard à rotir				0%
	Label et bio	400	400	-89%	6%
	Standard et certifié	7 128	6 428	-54%	94%
	total	7 528	6 828	-61%	
Hautes-Alpes	Canard à rotir				0%
	Label et bio				0%
	Standard et certifié	2 041	2 000	-20%	100%
	total	2 041	2 000	-20%	
Bouches-du-Rhône	Canard à rotir				0%
	Label et bio	400	400	0%	24%
	Standard et certifié	1 320	1 300	-78%	76%
	total	1 720	1 700	-73%	
Alpes-de-Haute-Provence	Canard à rotir				0%
	Label et bio				0%
	Standard et certifié	850	300	-33%	100%
	total	850	300	-33%	
total Provence - Alpes - Côte d'Azur		12 139	10 828		

(a) : au 1^{er} janvier - (b) : surface dédiée à la production considérée rapportée à la surface totale du département

2.2.2 Surfaces estimées et leurs évolutions par production et par région : un parc en forte érosion

Tableau 16. - Evolution des surfaces de bâtiments avicoles par type de production entre 2000 et 2007

	Type de production	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	Evol. 07-00
Rhône-Alpes	Canard à rôtir	58 869	60 469	56 443	51 153	22 290	24 690	32 476	29 208	-50%
	Label et bio	296 435	290 580	267 649	253 467	273 651	269 653	255 973	253 325	-15%
	Standard et certifié	634 156	642 023	642 533	603 888	527 764	518 709	499 888	480 812	-24%
	Total	989 460	993 072	966 625	908 508	823 705	813 052	788 337	763 345	-23%
	évolution N / N-1		0%	-3%	-6%	-9%	-1%	-3%	-3%	
Bourgogne	Canard à rôtir	63 683	46 160	44 040	47 355	44 675	44 675	46 300	43 120	-32%
	Label et bio	91 963	97 280	105 545	112 193	94 329	94 329	108 229	104 722	14%
	Standard et certifié	243 803	229 750	234 347	247 102	228 089	237 714	233 615	231 050	-5%
	Total	399 449	373 190	383 932	406 650	367 093	376 718	388 144	378 892	-5%
	évolution N / N-1		-7%	3%	6%	-10%	3%	3%	-2%	
Languedoc-Roussillon	Canard à rôtir					110	110	110	110	
	Label et bio	41 858	41 758	37 080	34 600	34 176	35 557	36 349	36 701	-12%
	Standard et certifié	203 040	191 674	188 944	160 900	110 635	106 645	108 780	90 484	-55%
	Total	244 898	233 432	226 024	195 500	144 921	142 312	145 239	127 295	-48%
	évolution N / N-1		-5%	-3%	-14%	-26%	-2%	8%	-28%	
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Label et bio	4 000	2 000	2 400	2 000	400	400	800	800	-80%
	Standard et certifié	23 233	22 073	18 692	17 732	10 978	12 538	11 339	10 028	-57%
	Total	27 233	24 073	21 092	19 732	11 378	12 938	12 139	10 828	-60%
	évolution N / N-1		-12%	-12%	-6%	-42%	14%	-6%	-11%	
Sud-Est (hors Auvergne)	Canard à rôtir	122 552	106 629	100 483	98 508	67 075	69 475	78 886	72 438	-41%
	Label et bio	434 256	431 618	412 674	402 260	402 556	399 939	401 351	395 548	-9%
	Standard et certifié	1 104 232	1 085 520	1 084 516	1 029 622	877 466	875 606	853 622	812 374	-26%
	Total	1 661 040	1 623 767	1 597 673	1 530 390	1 347 097	1 345 020	1 341 859	1 263 560	
	évolution N / N-1		-2%	-2%	-4%	-12%	0%	0%	-6%	

Source : ITAVI

Globalement, le parc Sud-Est est en recul toutes productions confondues :

- Plus de 40% du parc de bâtiments "canards à rôtir" a disparu entre 2000 et 2007. L'essentiel des disparitions est intervenu entre 2003 et 2004 ; la région la plus touchée est Rhône-Alpes. Cela correspond à l'arrêt de l'abattoir spécialisé DOUX – Volailles Cœur de France situé dans l'Ain à Saint Nizier le Bouchoux en septembre 2003. Ne reste plus pour le quart Sud-Est qu'un outil spécialisé en canard à rôtir et de taille industrielle : l'abattoir PALMID'OR (groupe LDC) situé à Trambly en Saône-et-Loire. L'arrêt de l'abattoir DOUX a donc eu pour effet l'arrêt et dans une faible proportion la reconversion sur d'autres productions de plus de la moitié des surfaces en Rhône-Alpes et de quelques bâtiments en Bourgogne.

- **Le parc de bâtiments "label et biologique" est en repli** de près de 9% dans le quart Sud-Est (hors Auvergne) entre 2000 et 2007, mais sur cette période, les évolutions sont très variables selon les régions :
 - Près de 30 000 m² ont disparu en Rhône-Alpes (-15%), du fait de l'absence de dynamique et de véritable "locomotive" d'aval pour les "petits" label rouge,
 - Plus de 12 800 m² ont été créés en Bourgogne (+14%), du fait de la politique de développement reposant sur les deux organisations de label rouge (syndicat des volailles fermières de Bourgogne et syndicat des volailles fermières de l'Est Central) et le dynamisme insufflé par LDC Bourgogne.
 - Près de 5 000 m² ont disparu en Languedoc-Roussillon (-12%), du fait de la disparition d'outils d'abattage (BONNY en particulier).
 - 3 200 m², soit plus de 80% des surfaces, ont disparu de Provence – Alpes – Côte d'Azur. Les évolutions du parc de cette région sont liées à celles de la région Languedoc-Roussillon, du fait que leurs productions sont souvent organisées autour des mêmes outils d'abattage.

La dynamique propre des outils d'abattage régionaux explique ces évolutions : arrêts d'outils d'abattage ou réorientation sur des productions standards ou certifiées (BONNY, BRD, ...) et vieillissement des bâtiments et des hommes dans le sud de la région, consolidation des activités du groupe LDC dans le nord :

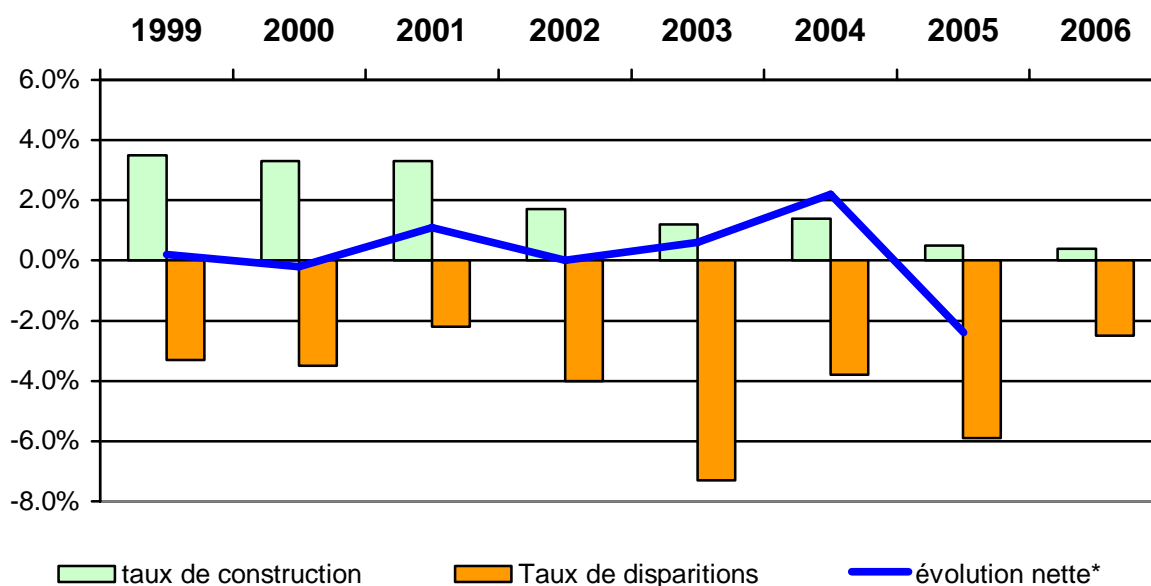
- **Le parc de bâtiments "standard et certifié" recule** de près de 28% entre 2000 et 2007, et ce dans toutes les régions, de façon plus ou moins marquée :
 - Principale région en surface "standard et certifié" (60% du quart Sud-Est hors Auvergne), Rhône-Alpes perd près de 153 500 m² en 8 ans (-23%).
 - Près de 13 000 m² ont disparu en Bourgogne (-5%).
 - Près de 115 000 m² ont disparu en Languedoc-Roussillon (-55%) ; en 2000, le parc de "standard et certifié" de cette région était comparable à celui de Bourgogne, en 2007, il en représente moins de la moitié.
 - Près de 16 500 m² ont disparu de Provence – Alpes – Côte d'Azur (-60%). Comme pour le parc "label et biologique" et pour les mêmes raisons, les évolutions du parc de cette région sont liées à celles de la région Languedoc-Roussillon.

Au total, plus de 380 000 m² ont disparu entre 2000 et 2007 sur les quatre régions du quart Sud-Est étudiées, soit près de 24% des surfaces avicoles.

2.2.2.1 *Taux de construction, taux de disparition et évolution nette en Rhône-Alpes et en Bourgogne*

Sur les 2 figures suivantes sont présentés le taux de construction et de disparition en Rhône-Alpes et en Bourgogne. On observe en Rhône-Alpes dès 2002 une baisse nette du taux de construction et une augmentation du taux de disparition de bâtiment d'élevage.

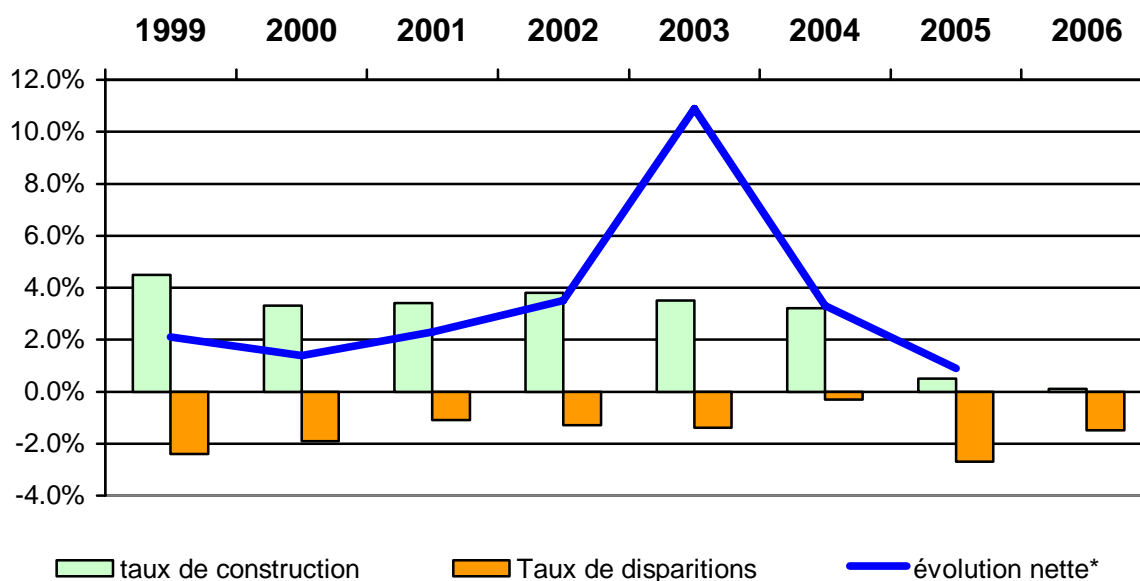
Figure 17. – Evolution du taux de constructions / disparition en Rhône Alpes de 1999 à 2006



Source : ITAVI - * yc rénovation

La situation est beaucoup plus favorable en Bourgogne où le taux de construction reste élevé jusqu'en 2004 avec une évolution nette négative seulement à partir de 2005.

Figure 18. – Evolution du taux de constructions/ disparitions en Bourgogne de 1999 à 2006



Source : ITAVI - * yc rénovation

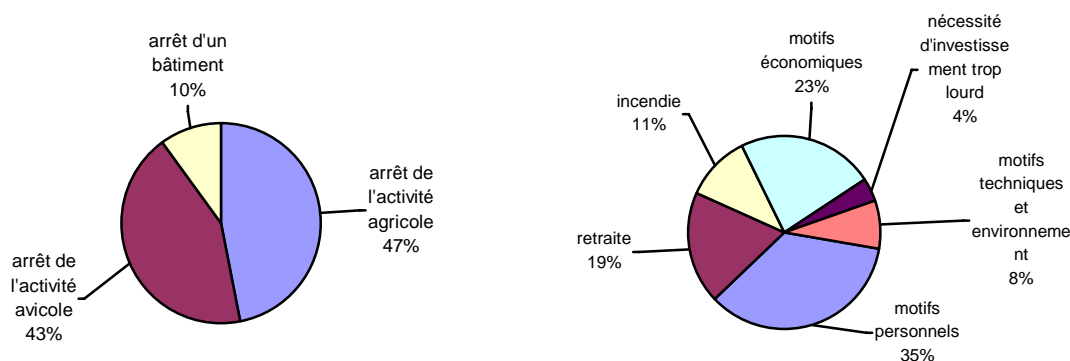
L'analyse du taux de construction et de disparition par type de bâtiment montre que les outils standards et certifiés ont un taux de disparition nettement plus élevé qu'en label et un taux de construction quasiment nul depuis 2005. Par contre, on observe encore une faible création d'élevage en label. Pour le canard, on ne construit plus depuis 2002 et le taux de disparition est important en Rhône-Alpes.

2.2.2.2 Les raisons des cessations

L'enquête annuelle de l'ITAVI auprès des entreprises et des organisations de production a permis de connaître les motifs d'arrêts de bâtiments avicoles en 2005.

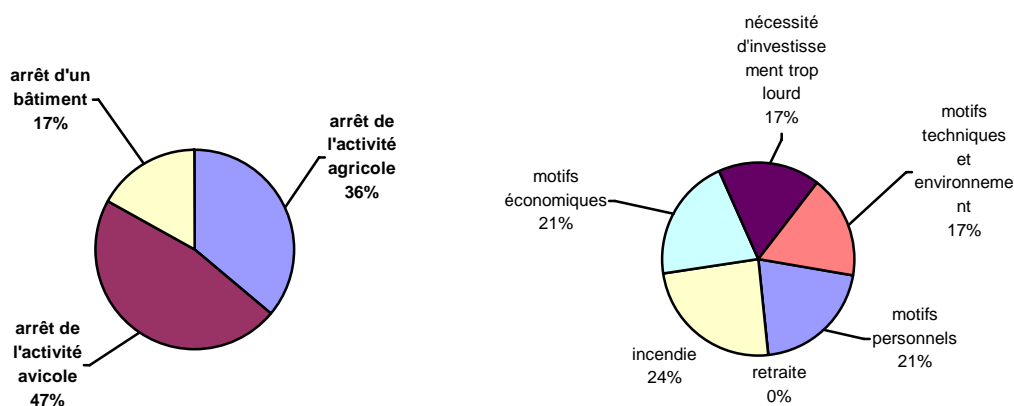
En France, 47% de ces arrêts sont liés à l'arrêt de l'activité agricole et seuls 23% des arrêts d'activité avicole ont un motif économique, les autres cas relèvent en majorité de causes indépendantes de l'activité proprement dite.

Figure 19. – Raisons de cessation en France



Dans le Sud-Est, 36% seulement de ces arrêts sont liés à l'arrêt de l'activité agricole. 21% des arrêts d'activité avicole l'ont été pour motif économique, mais la nécessité d'investissements trop lourds est évoquée dans 17% des cas, par rapport à une moyenne nationale de 4%.

Figure 20. – Raisons de cessation dans le Sud Est



a. Estimation qualitative : un parc rhônalpin vieillissant, un parc bourguignon plus récent

Figure 21. Date de construction des bâtiments (claustration)

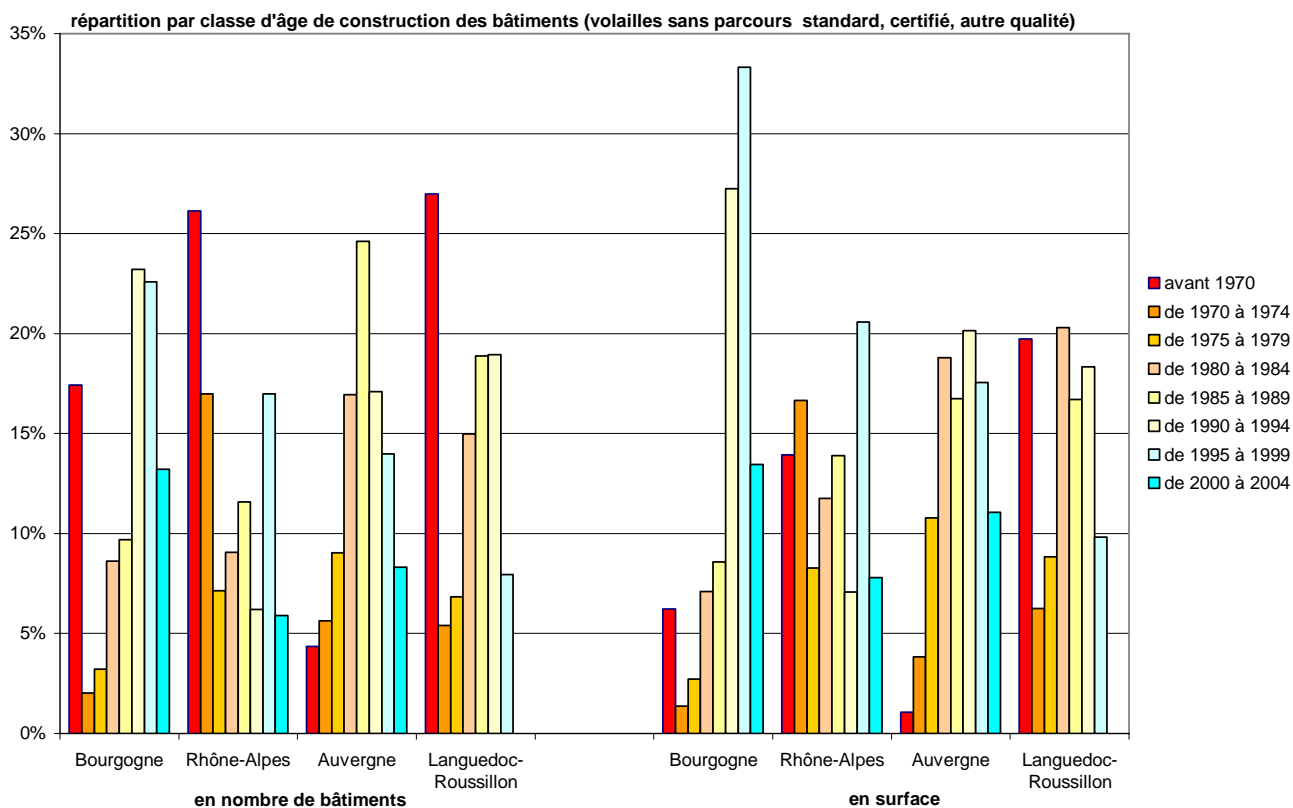
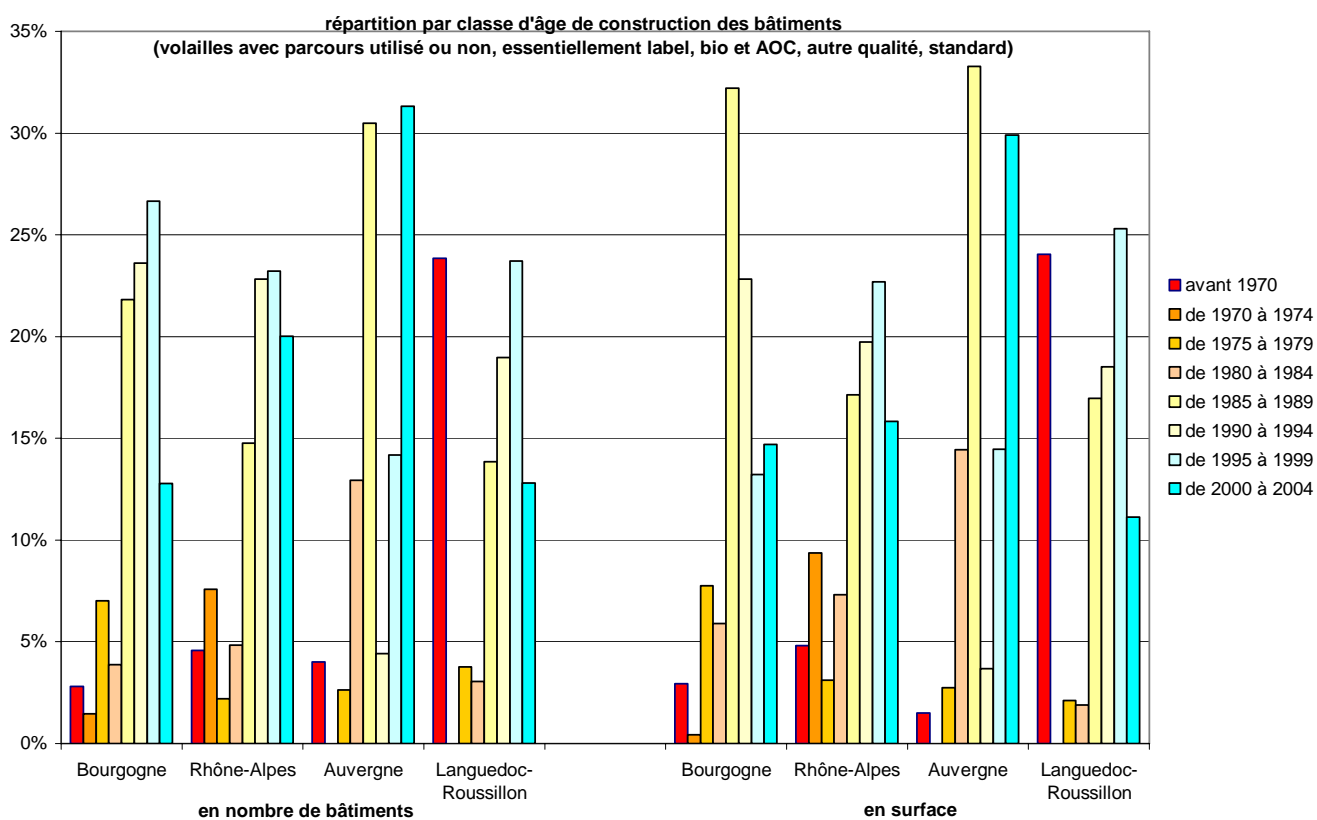
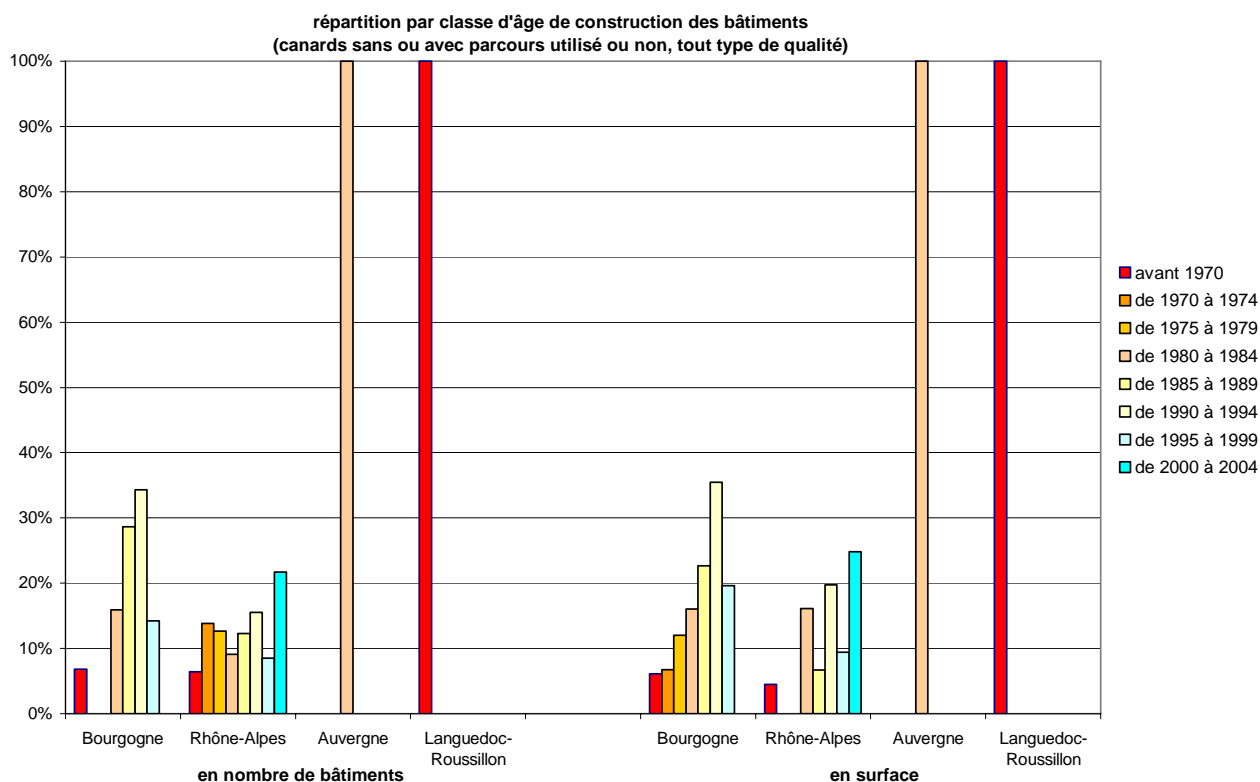


Figure 22. Date de construction des bâtiments (avec parcours)



D'après enquête SCEES 2004

Figure 23. Date de construction des bâtiments (canards)



D'après enquête SCEES 2004

- 36% des bâtiments bourguignons en claustration, représentant 46% des surfaces, ont moins de 10 ans, contre moins d'un quart des bâtiments rhônalpins, représentant 29% des surfaces ; par contre plus d'un quart de bâtiments, de Rhône Alpes (14 % des surfaces) date d'avant les années soixante-dix.
- Rhône-Alpes et Bourgogne sont comparables : respectivement 40% et 43% des bâtiments avec parcours ont moins de 10 ans ; ces bâtiments représentent 28% des surfaces de bâtiments avec parcours en Bourgogne contre 39% en Rhône-Alpes. Mais dans cette région, 13% des bâtiments (14% des surfaces) datent d'avant les années soixante-dix, contre seulement 4% des bâtiments bourguignons (3% des surfaces).
- Le parc de bâtiments canards à rôtir est récent en Rhône-Alpes (31% des bâtiments, soit 34% des surfaces, ont moins de 10 ans), du fait de la mise en place en 1996 d'un Programme Intégré de Développement Agricole (PIDA) spécifique à cette production.

2.2.2.3 Rénovation des bâtiments avicoles en Rhône-Alpes et en Bourgogne

En cumulant les taux de construction et de rénovation, on peut mesurer la part des bâtiments (neufs ou rénovés) générés au cours de l'année et présentant, en principe, un potentiel technique de production optimisé et durable sur le long terme.

Tableau 24. Evolution des taux de construction, de disparition et de rénovation des bâtiments avicoles de Rhône-Alpes et de Bourgogne

	RHONE-ALPES					BOURGOGNE				
	taux de construction	Taux de disparitions	évolution brute	évolution nette*	rénovation	taux de construction	taux de disparitions	évolution brute	évolution nette *	rénovation
1999	3.5%	-3.3%	0.2%	0.2%		4.5%	-2.4%	2.1%	2.1%	
2000	3.3%	-3.5%	-0.2%	-0.2%		3.3%	-1.9%	1.4%	1.4%	
2001	3.3%	-2.2%	1.1%	1.1%		3.4%	-1.1%	2.3%	2.3%	
2002	1.7%	-4.0%	-2.3%	0.0%	2.3%	3.8%	-1.3%	2.6%	3.5%	0.9%
2003	1.2%	-7.3%	-6.1%	0.6%	6.7%	3.5%	-1.4%	2.1%	10.9%	8.8%

3										
200	1.4%	-3.8%	-2.4%	2.2%	4.6%	3.2%	-0.3%	2.9%	3.3%	0.4%
4										
200	0.5%	-5.9%	-5.4%	-2.4%	3.0%	0.5%	-2.7%	-2.3%	0.9%	3.2%
5										
200	0.4%	-2.5%	-2.1%	nc	nc	0.1%	-1.5%	-1.4%	nc	nc
6										

Source : ITAVI - * yc rénovation

L'évolution du solde "taux de construction + taux de rénovation – taux de disparition" peut laisser penser que la contraction du parc ne s'est pas accompagnée d'un vieillissement de l'outil, mais qu'elle s'est accompagnée d'une réorientation des investissements vers les rénovations, qui ont ainsi permis un maintien du potentiel de production et de la qualité de l'outil.

Tableau 25. taux de construction en 2005 et 2006 en fonction du type de bâtiment dans les principales régions

	standards et certifiés		label et biologique		canard à rôtir		tous types de bâtiments	
	2005	2006	2005	2006	2005	2006	2005	2006
Bretagne	0.2%	0,0%	0.0%	0,0%	n.s.	0,0%	0,2%	0,0%
Pays de la Loire	0.1%	0,2%	0.3%	0,4%	0.0%	0,0%	0,2%	0,2%
Rhône Alpes	0.0%	0,0%	1.1%	0,9%	0.0%	0,0%	0,5%	0,4%
Aquitaine	0.0%	3,3%	1.4%	1,0%	n.s.	n.s.	1,3%	1,1%
Centre	0.0%	0,0%	0.5%	0,0%	n.s.	n.s.	0,1%	0,0%
Poitou Charente	0.0%	0,7%	n.s.	n.s.	1.9%	0,0%	0,2%	0,6%
Auvergne	0.0%	0,0%	0.0%	0,0%	n.s.	n.s.	0,0%	0,0%
Midi Pyrénées	6.4%	0,0%	1.1%	2,0%	n.s.	n.s.	2,1%	0,8%
Bourgogne	0.7%	0,0%	n.s.	0,4%	n.s.	n.s.	0,5%	0,1%
Nord Pas de Calais	0.0%	n.s.	0.4%	n.s.	n.s.	n.s.	0,1%	n.s.
Basse Normandie	0.0%	0,0%	0.7%	0,0%	n.s.	n.s.	0,1%	0,0%
Picardie	0.2%	n.s.	0.0%	n.s.	n.s.	n.s.	0,2%	0,6%

ns : résultat non significatif en raison d'un sous-échantillon de calcul trop petit (<50 000 m²)

Tableau 26. taux de disparition en 2005 et 2006 en fonction du type de bâtiment dans les principales régions

	standards et certifiés		label et biologique		canard à rôtir		tous types de bâtiments	
	2005	2006	2005	2006	2005	2006	2005	2006
Bretagne	1.8%	0.0%	1.1%	0.0%	n.s.	0.0%	1.7%	2.7%
Pays de la Loire	2.9%	0.2%	0.8%	0.4%	2.7%	0.0%	2.0%	4.9%
Rhône Alpes	7.5%	0.0%	3.9%	0.9%	5.4%	0.0%	5.9%	2.5%
Aquitaine	2.2%	3.3%	3.5%	1.0%	n.s.	n.s.	3.4%	3.8%
Centre	1.9%	0.0%	0.0%	0.0%	n.s.	n.s.	1.6%	1.3%
Poitou Charente	3.1%	0.7%	n.s.	n.s.	13.7%	0.0%	3.6%	3.4%
Auvergne	4.2%	0.0%	2.2%	0.0%	n.s.	n.s.	3.5%	0.7%
Midi Pyrénées	2.3%	0.0%	3.7%	2.0%	n.s.	n.s.	3.4%	2.6%
Bourgogne	3.3%	0.0%	0.0%	0.4%	n.s.	n.s.	2.7%	1.5%
Nord Pas de Calais	4.7%	n.s.	5.5%	n.s.	n.s.	n.s.	5.0%	n.s.
Basse Normandie	1.0%	0.0%	1.8%	0.0%	n.s.	n.s.	1.1%	2.6%

Picardie	2.6%	0.0%	6.8%	n.s.	n.s.	n.s.	2.9%	4.6%
----------	------	-------------	------	-------------	------	-------------	------	-------------

ns : résultat non significatif en raison d'un sous-échantillon de calcul trop petit (<50 000 m²)

2.3 Les productions avicoles dans le Sud-Est

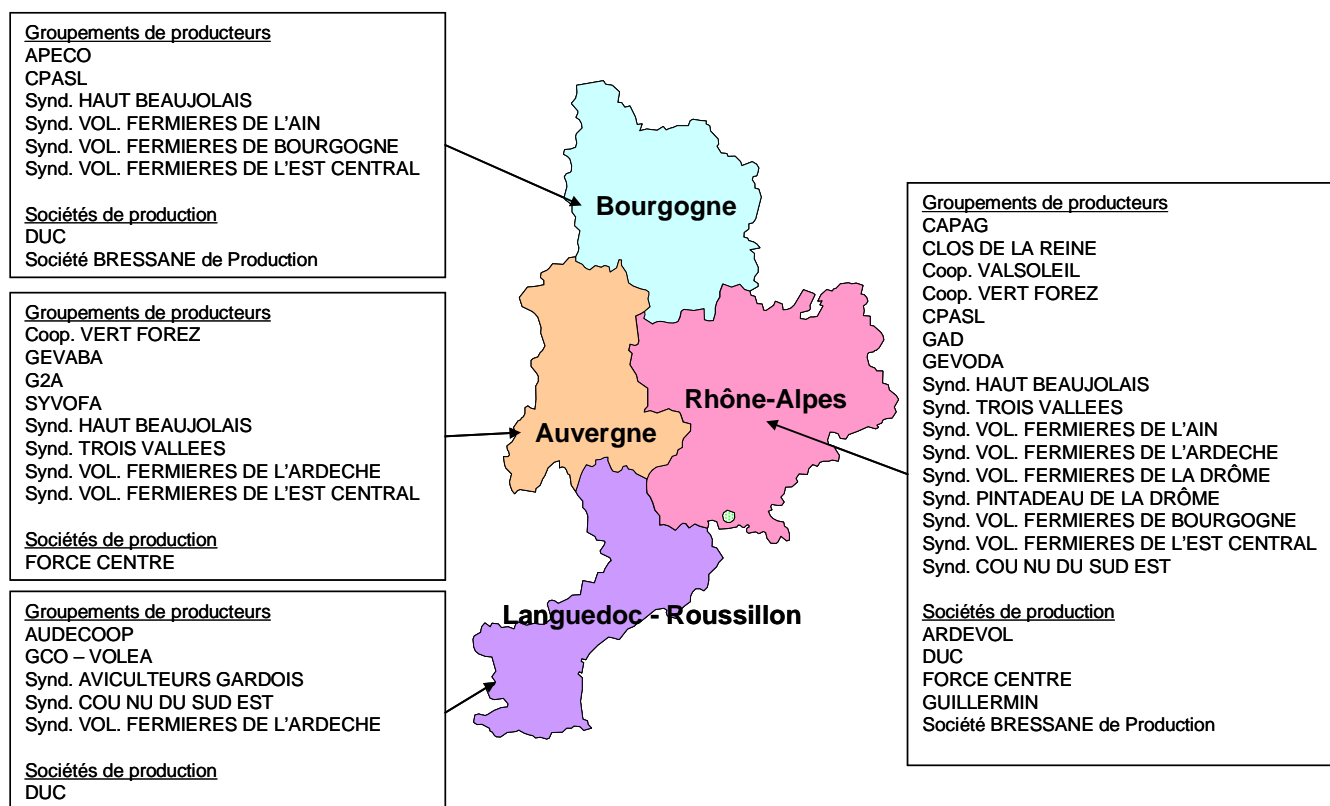
Le recensement général agricole du SCEES en 2000^d estimait le nombre d'éleveurs ayant une superficie supérieure à 150 m² et / ou 500 têtes à :

- 1 460 en Rhône-Alpes,
- 630 en Bourgogne,
- 740 en Auvergne,
- 330 en Languedoc-Roussillon,
- 150 en Provence – Alpes – Côtes d'Azur.

La production de volailles de chair est réalisée dans le Sud-Est à près de 80% dans le cadre de groupements de producteurs, les éleveurs étant intégrés. Dans le reste des cas, les éleveurs sont intégrés directement par le fabricant d'aliment ou l'abatteur, parfois via une société de production. Dans une très grande majorité des cas, les éleveurs ont un contrat d'intégration à façon, qui les engage à mettre à disposition le bâtiment d'élevage et le matériel, ainsi que le temps de travail, les animaux et l'aliment étant la propriété de l'intégrateur.

Ainsi, une part majoritaire de la production du sud-est est organisée par l'intermédiaire de plusieurs groupements de producteurs, mais aussi de sociétés de production dont le rôle est d'assurer le développement de la production, la gestion des plannings et les relations commerciales et techniques avec les partenaires d'amont et d'aval (cf. carte 17). Les groupements de producteurs ont le plus souvent une couverture qui dépasse les limites de leur région géographique d'implantation. En première estimation, 800 éleveurs en Rhône-Alpes, 700 en Auvergne, 300 en Bourgogne et près de 200 en Languedoc-Roussillon adhèrent à un groupement de production ou bénéficient des services d'une société de production. Un tiers environ des éleveurs seraient soit directement intégrés (par un fabricant d'aliment le plus souvent), soit indépendants.

Carte 27. : groupements de producteurs et sociétés de production dans le Sud-Est



^d Le nombre d'éleveurs issus de l'enquête avicole du SCEES en 2004 n'était pas disponible pour les régions du sud-est lors de la réactualisation du présent document.

3 Activité des maillons industriels de la filière en 2007 et la conjoncture

La crise liée à l'influenza aviaire, qui a concerné particulièrement le sud-est puisque les premiers cas de contamination en avifaune et l'unique cas en élevage se situaient dans l'Ain, a eu pour effet d'accélérer des restructurations en cours depuis quelques années.

3.1 Fabrications d'aliment

3.1.1 Organisation

Ce maillon a connu d'importantes restructurations liées à la vente d'outils familiaux à des groupes et à des redéploiements de ces groupes (cf. carte) :

- le **groupe EUREA** se recentre sur la Loire et le bassin auvergnat en vendant deux de ses outils drômois :

- l'usine de Crest est vendue à la coopérative Valsoleil et prend le nom d'UCAB. Sa capacité est de 82 000 tonnes d'aliment, dont 75% pour la volaille.
- L'usine de Montmeyran est vendue au groupe DUC et prend le nom de nutrisoleil. Sa capacité est de 100 000 tonnes d'aliment et elle est spécialisée en volaille.

- le **groupe EVIALIS** poursuit sa restructuration sur le sud-est et compte 5 usines de fabrication :

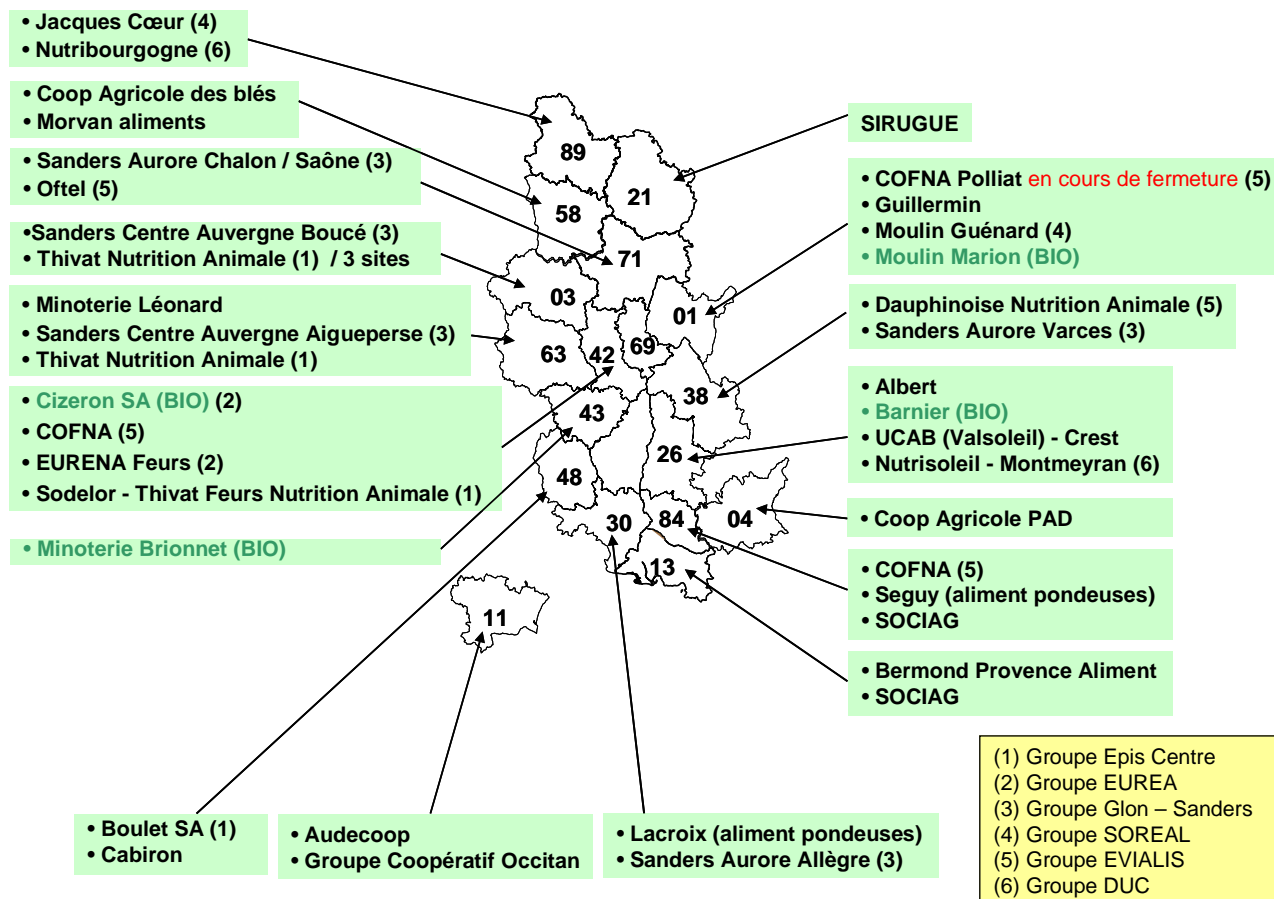
- OFTEL à Louhans (71)
- COFNA à Polliat (01), à Saint Martin d'Estreau (42) et à Vedène (84)
- DNA à La Côte Saint André (38)

Le site de Polliat est promis à la fermeture courant 2008.

- le regroupement national INVIVO – EVIALIS va affecter l'usine UCAB.

La constitution de ces groupes répond à la volonté de spécialiser et d'optimiser les outils dans un contexte très concurrentiel, de valoriser les productions céréalières régionales, et promouvoir, voire de développer les productions animales, et en particulier avicoles, en s'appuyant sur un bassin de consommation considérable.

Carte 28. : répartition des principaux fabricants d'aliments volaille dans le Sud-Est



Le rôle des fabricants d'aliment dans la dynamique des filières avicoles est à souligner ; les restructurations successives les ont progressivement amenés à organiser la production en intégrant les éleveurs par l'intermédiaire de sociétés de production. Ces structures ont suivi l'évolution des secteurs d'aval et en particulier la concentration des outils d'abattage et de distribution. Aujourd'hui, leur rôle dans la planification de la production est important.

3.1.2 Volumes

Pour le sud-est, les fabrications d'aliment toutes espèces avicoles confondues (hors poules pondeuses) ont représenté en 2007 (usines de plus de 30 000 T) 533 850 T, soit 8.3% des fabrications nationales.

La tendance en 2007 est beaucoup plus favorable qu'en 2006, même si en Rhône-Alpes et en Bourgogne, la croissance est inférieure à la moyenne nationale. La part des deux régions dans le total national reste en baisse par rapport à 2006. Les fabrications d'aliment dinde en France, en baisse de 1.5% « seulement » sur 2006, ont connu un effondrement en 2007, plus fort au niveau régional qu'au niveau national, ce qui accentue la baisse des parts de ces régions dans la production nationale. Les fabrications françaises d'aliment pintade, qui avaient chuté en 2006, ont finalement progressé au niveau national en 2007. Mais en Rhône-Alpes et en Bourgogne, le bilan est négatif, en contradiction avec les chiffres des abattages. Les fabrications d'aliment palmipèdes ont connu un fléchissement net en 2006. 2007 voit la situation repasser dans le vert au niveau national et même en Rhône-Alpes. En Bourgogne, par contre, la baisse est très sensible

Il faut néanmoins nuancer les évolutions régionales, du fait que les statistiques de fabrication d'aliment sont parfois transmises par le siège pour un ensemble d'unités localisées dans différentes régions. Cela explique partiellement les différences d'évolution entre production, fabrication d'aliment et abattage.

Tableau 29.: fabrications d'aliments volaille en France et dans le Sud-Est en 2007 – évolutions

	FRANCE	RHÔNE-ALPES	BOURGOGNE	AUV-LR-PACA	SUD-EST	part / total aliment
total produit GALLUS (T)	3 133 567	174 585	49 174	117 193	340 952	44.9%
part / FRANCE	/	5.57%	1.57%	3.74%	10.88%	
évol 2007/2006	16.09%	2.15%	10.82%	16.92%	8.06%	
évol. 2007/2005	3.55%	-9.06%	-2.43%	-0.30%	-5.27%	
total produit DINDE(T)	1 661 952	96 357	13 637	12 018	122 012	24.8%
part / FRANCE	/	5.80%	0.82%	0.72%	7.34%	
évol 2007/2006	-8.84%	-10.01%	-15.74%	-66.50%	-23.33%	
évol. 2007/2005	-10.24%	-22.35%	-28.76%	-73.68%	-35.41%	
total produit PINTADE(T)	198 659	9 878	4 684	10 987	25 549	2.5%
part / FRANCE	/	4.97%	2.36%	5.53%	12.86%	
évol 2007/2006	2.55%	-6.23%	-4.60%	-3.25%	-4.67%	
évol. 2007/2005	-3.96%	-20.68%	-4.35%	-11.09%	-14.00%	
total produit CANARD A ROTIR (T)	1 407 968	24 162	4 657	16 518	45 337	6.2%
part / FRANCE	/	1.72%	0.33%	1.17%	3.22%	
évol 2007/2006	6.46%	4.04%	-11.82%	30.44%	10.13%	
évol. 2007/2005	2.82%	-9.92%	-28.09%	54.84%	3.12%	

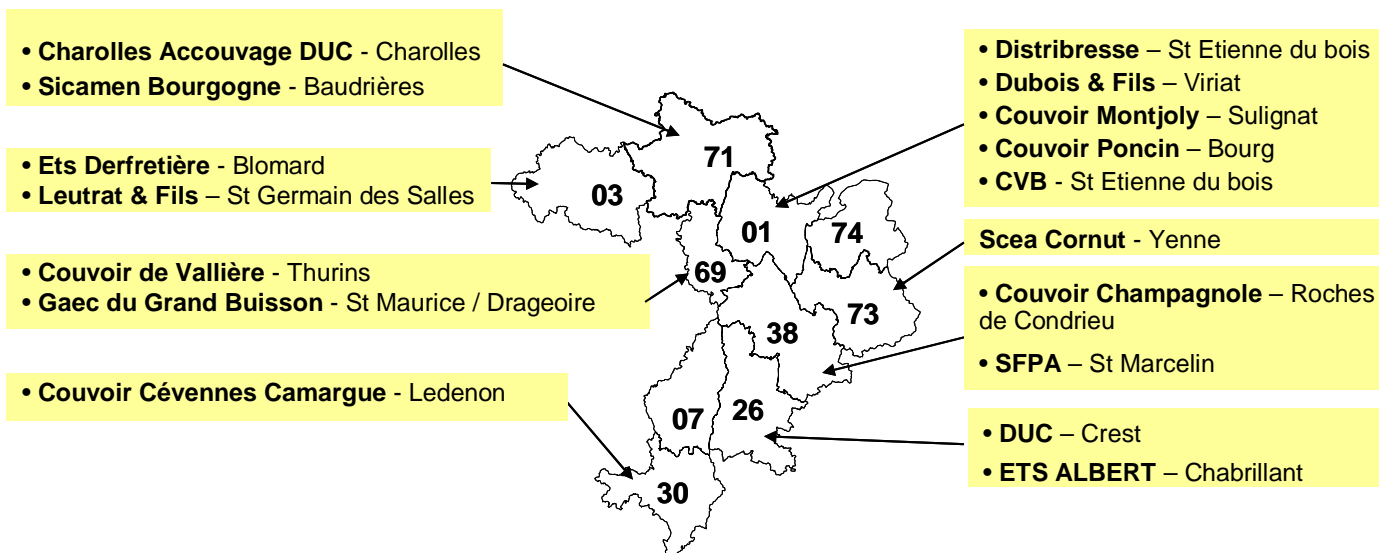
Source : ITAVI d'après SNIA-SYNCO PAC

3.2 Couvoirs

Ce secteur a connu de très grandes difficultés après l'épisode d'influenza aviaire, du fait des impacts financiers structurels considérables sur les entreprises (réduction de l'activité de reproduction).

De même, la réduction des mises en place de volailles de Bresse, liée aux risques « influenza aviaire » encourus par des élevages par définition en plein-air, a entraîné une réduction d'activité des couvoirs CSB et Distribresse de Béchanne.

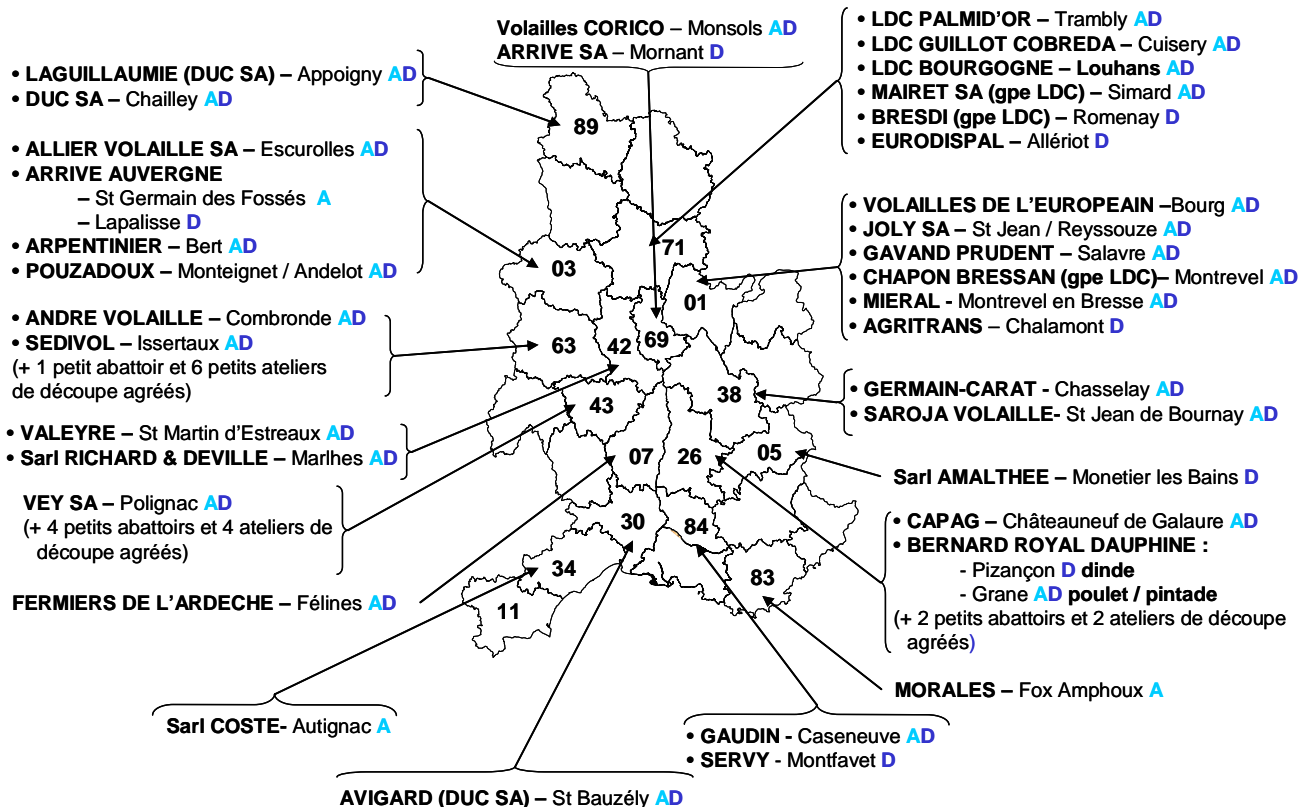
Carte 30. : répartition des principaux couvoirs dans le Sud-Est



3.3 Abattoirs contrôlés

3.3.1 Organisation

Carte 31. : répartition des principaux abattoirs (A) et centres de découpe (D) dans le Sud-Est



Comme les autres secteurs déjà évoqués, le secteur de l'abattage a connu de profondes restructurations ces dernières années, accélérées entre 2005 et 2007 par la crise liée à l'influenza aviaire :

- Le groupe LDC compte désormais dans le quart sud-est 7 abattoirs :
 - 5 dans la Saône-et-Loire, avec LDC BOURGOGNE à Louhans, GUILLOT-COBREDA à Cusey, MAIRET à Simard, BRESDI à Romenay et PALMID'OR à Trambly,
 - 1 dans l'Ain avec CHAPON BRESSAN à Montrevel,
 - 1 en Ardèche avec FERMIERS DE L'ARDECHE à Félines.
- Les abattoirs CAPAG (26) et SAROJA Volailles (38) se sont restructurés autour de VALSOLEIL, avec un projet d'extension de l'abattoir CAPAG à Châteauneuf-de-Galaure pour abattre la totalité de la production des deux sites.
- L'abattoir BBV a arrêté son activité. La partie commerciale et la production ont été reprises par MIERAL pour les volailles de Bresse et VOLAILLES DE L'EUROPE'AIN pour les volailles label rouge. A priori, l'arrêt de BBV est donc « indolore » pour le département de l'Ain, mais des évolutions sont à prévoir sur la qualité des approvisionnements.
- L'abattoir MICHEL a arrêté son activité, le volet commercial étant repris par l'abattoir VOLAILLES DE L'EUROPE'AIN.

On notera la rénovation de l'abattoir « Fermiers de l'Ardèche » de Félines, avec 3 millions d'euros investis pour un agrandissement de 1 000 m², la rénovation et la construction de quais d'expédition, de locaux sociaux, d'un local froid etc. et ses projets d'augmentation de planning en volailles label rouge et biologique.

Le site de BRD à Grane a également été rénové avec l'installation d'une chaîne de découpe automatique de poulets.

3.3.2 Volumes

Pour le sud-est, toutes productions confondues, 166 911 TEC de volailles ont été abattues en 2007, soit 11% des abattages français.

2006, du fait de l'impact de la crise « influenza aviaire » sur la consommation et des effets en cascades (baisse de mises en place, destruction d'OAC et de poussins...) affichait logiquement une situation très dégradée. Dans le Sud-Est, région touchée très tôt et sans doute plus durement que le reste du pays, les abattages de **poulets** ont vu leur recul se stabiliser progressivement fin 2006, pour se redresser vigoureusement en 2007, notamment en Bourgogne dont la progression est supérieure à la moyenne nationale, permettant à la part de cette région dans les abattages nationaux de se conforter. En **dinde**, la situation s'était dégradée en 2006. En 2007, la réduction des volumes au profit du poulet chez DUC, LDC et GASTRONOME ont contribué à la poursuite de la baisse, qui est proche du tiers des abattages 2006. En **pintade**, 2007 voit une hausse des abattages plus importante en Rhône-Alpes et en Bourgogne qu'en France. La période de fin d'année, propice à la consommation de volailles festives et en particulier de chapons de pintade, a été très favorable à cette espèce. En **canard à rôti**, la situation avait été en 2006 très dégradée en Rhône-Alpes et en Bourgogne dans une moindre mesure, la tendance nationale jusqu'alors plutôt correcte s'étant fortement dégradée par rapport au début de l'année. 2007 a vu les indicateurs repasser au vert au niveau national, mais pas au niveau régional : après un début d'année encourageant, la tendance est à nouveau à la baisse en Rhône-Alpes (sur de très faibles tonnages cela dit) et en Bourgogne.

Tableau 32. : abattages contrôlés en France et dans le Sud-Est en 2007 – évolutions

	FRANCE	RHÔNE-ALPES	BOURGOGNE	AUV-LR-PACA	SUD-EST	part / total abattage (hors lapin)
total abattu GALLUS (T)	978 221	26 369	57 465	37 821	121 655	73%
part / FRANCE	/	2.70%	5.87%	3.87%	12.44%	
évolution 2007/2006	11.47%	6.28%	17.02%	3.13%	10.00%	
évolution. 2007/2005	-0.50%	-2.86%	7.91%	-14.72%	-2.48%	
total abattu DINDE (T)	454 467	16 091	18 026	1 111	35 228	21%
part / FRANCE	/	3.54%	3.97%	0.24%	7.75%	
évolution 2007/2006	-9.74%	-33.49%	-10.97%	-83.85%	-31.35%	
évolution. 2007/2005	-15.21%	-42.74%	-15.19%	-87.27%	-39.36%	
total abattu PINTADE (T)	35 297	2 266	574	1 448	4 288	3%
part / FRANCE	/	6.42%	1.63%	4.10%	12.15%	
évolution 2007/2006	3.57%	0.00%	1.77%	8.00%	2.81%	
évolution. 2007/2005	-5.15%	-0.65%	-21.32%	-3.32%	-4.88%	
total abattu CANARD A RÔTIR (T)	102 736	282	5 295	163	5 740	3%
part / FRANCE	/	0.27%	5.15%	0.16%	5.59%	
évolution 2007/2006	3.55%	-1.05%	-9.10%	28.77%	-7.96%	
évolution. 2007/2005	-2.92%	-7.54%	-17.22%	16.04%	-16.10%	

Source : ITAVI d'après AGRESTE

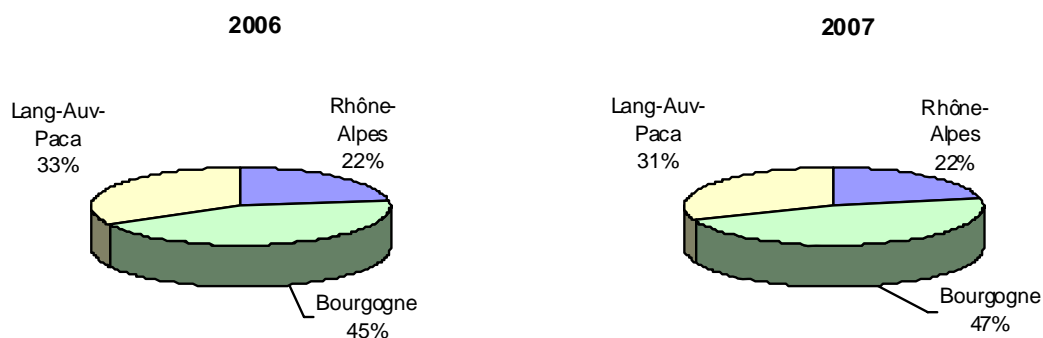
Pour mesurer les dynamiques propres à chaque région, il faut analyser les évolutions par production.

3.3.3 Les abattages de poulet de chair

Avec 121 655 T abattus en 2007, le Sud-Est représente un peu moins de 12.5% des abattages nationaux de poulet. Cette part reste stable sur une production qui a su résister à la crise. A titre de comparaison, la Bretagne, avec 331 514 TEC, représentait en 2007 33.8% de la production nationale et les Pays de la Loire, avec 270 225 TEC 27.6%

Pour le Sud-Est entre 2006 et 2007, la part relative de la Bourgogne a progressé au détriment de celle de l'Auvergne, Rhône-Alpes restant à un niveau comparable à celui de 2006.

Graphique 33. : abattage de poulet dans le Sud-Est en 2006 et 2007



source : ITAVI d'après AGRESTE

La production régionale de poulet offre une segmentation complète : aux côtés des produits standard, tous les signes officiels de qualité (SIQO) -Label Rouge, Critères Qualité Certifiés, produit de

l'Agriculture Biologique et Appellation d'Origine Contrôlée (volaille de Bresse) sont représentés au niveau régional. A noter également une production croissante de poulets destinés à l'abattage rituel musulman (poulets halal) chez deux opérateurs de Rhône-Alpes : BRD et DUC.

Tableau 34. : abattages contrôlés de Gallus par catégories en 2006 (y compris réforme)

Régions	nbre abattoirs	TOTAL (tonnes)	Répartition en % selon les catégories					
			standard	certifié (CCP)	label	AOC	bio	autres qualités ⁽¹⁾
BRETAGNE	25	289 376	96	0.3	1	-	0	3
PAYS-DE-LA-LOIRE	27	243 118	66	11	23	-	1	0.2
CENTRE	23	50 430	85	2	10	-	0.0	3
AQUITAINE	31	49 522	21	6	69	-	2	2
BOURGOGNE	6	49 167	49	43	7	1	-	0.0
POITOU-CHARENTE	9	45 094	99	0.2	1	-	-	0.1
NORD-PAS-DE-CALAIS	16	27 555	83	2	14	-	-	0.3
RHONE-ALPES	21	24 727	45	9	32	2	2	10
AUVERGNE	8	23 121	59	3	34	-	3	0.3
BASSE ET HTE NORMANDIE	12	19 312	65	9	19	-	-	6
MIDI-PYRENEES	29	17 899	41	0.2	55	-	-	3
AUTRES REGIONS	34	38 257	67	22	10	-	0.0	1
TOTAL	241	877 577	74	8	16	0.1	1	2

source : AGRESTE - SCEES - Enquête auprès des abattoirs de volailles et de lapins 2006

(1) : abattages dits fermiers, ne répondant pas au cahier des charges des 4 SIQO mais se distinguant du standard

Le Sud-Est se caractérise comme une région intermédiaire entre la Bretagne, très spécialisée sur les productions standards, et l'Aquitaine ou la région Midi-Pyrénées, où les productions label sont majoritaires :

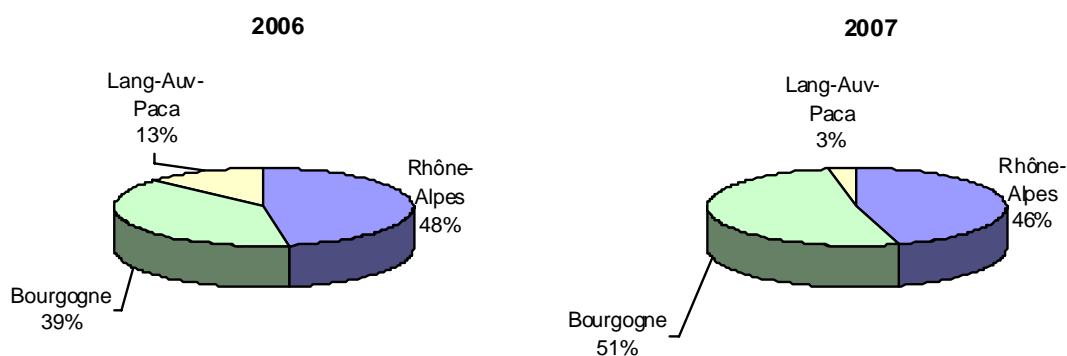
- la Bourgogne, cinquième région par ordre d'importance, partage à parts équivalentes les productions de poulets standards (49%) et de poulets label rouge et certifiés (50%). Les poulets AOC de Bresse et biologiques représentent une faible part de la production. Comparés aux années précédentes, ces chiffres confirment la tendance à l'augmentation de la part des produits standards par rapport aux produits sous signes officiels de qualité.
- Rhône-Alpes offre un profil assez différent, puisque sur les 24 727 T abattues en 2006, 45% correspondent à du poulet standard, le poulet Label Rouge représentant 32% des abattages (il en représentait 40% en 2004) avec un volume plus de deux fois supérieur au volume de la Bourgogne (respectivement 8 900 T contre 3 450 T). Les poulets AOC et biologiques représentent des parts non négligeables (2% pour chacun des deux SIQO) des abattages de poulets sur la région. Une différence notable entre Rhône-Alpes et la Bourgogne concerne la taille des abattoirs : 6 abattoirs en Bourgogne contre 21 en Rhône-Alpes traitent un volume deux fois plus important car Rhône-Alpes compte de nombreux petits abattoirs, souvent familiaux, qui travaillent par ailleurs souvent sur des marchés locaux. A l'inverse, la Bourgogne concentre des outils de plus grande taille qui approvisionnent principalement la grande distribution.
- La région Auvergne présente en 2006 une répartition 60/40 entre les productions standard et sous Label Rouge.

3.3.4 Les abattages de dinde

En 2006, le Sud-Est représente 35 228 T abattues en 2007, soit 7.8% de la production française. Cette part est en baisse continue, du fait de la concentration des abattages principalement sur deux outils (CORICO dans le Rhône et DUC en Bourgogne). Par comparaison, la Bretagne représente en 2007 47.5% de la production nationale, tandis que les Pays de la Loire en représentent 23.1%.

Rhône-Alpes a perdu son statut de première région du Sud-Est au profit de la Bourgogne, dans un contexte de fort recul des tonnages..

Graphique 35. abattage de dinde dans le Sud-Est en 2006 et 2007



source : ITAVI d'après AGRESTE

Deux types de production sont principalement réalisés : une production de dindes standards et une production de dindes sous Critères Qualité Certifiés (CQC). A 90%, ces productions sont destinées à la découpe. A noter aussi le fait que l'abattage de dindes est fait selon le rite halal chez CORICO, une partie étant commercialisé sous la marque « Medina Hallal ». La région Rhône-Alpes a également l'exclusivité de la « dinde de Bresse », volaille festive sous AOC.

Après avoir bénéficié entre fin 1999 et fin 2001 d'un effet de report de consommation suite à la deuxième crise de l'ESB, la production de dindes a été fragilisée, comme partout en France, par une conjonction de trois facteurs défavorables :

- l'interdiction de l'utilisation des farines animales dans l'alimentation des volailles en 2000, qui a entraîné une dégradation des performances techniques (hausse de l'indice de consommation entraînant en particulier une baisse de la marge poussin-aliment, difficultés de maîtrise de la qualité des litières)
- l'interdiction de l'utilisation du nifursol (anti-histomonique) en 2003, qui entraîne des difficultés importantes de maîtrise sanitaire
- une baisse de la consommation de viande de dinde par les ménages français depuis 2002.

L'impact de la crise « influenza aviaire » a accéléré le déclin de cette production.

Tableau 36. : abattages contrôlés de dindes (hors dindes fermières) par catégories en 2006

Régions	nbre abattoirs	TOTAL (tonnes)	Répartition en % selon les catégories					
			standard	certifié (CCP)	label	AOC	bio	autres qualités ⁽¹⁾
BRETAGNE	20	220 671	97	3	0.0	-	-	0.0
PAYS-DE-LA-LOIRE	18	114 915	83	11	0.2	-	1	5.1
CENTRE	18	42 473	94	6	0.1	-	-	0.0
POITOU-CHARENTE	9	25 761	73	27	0.0	-	-	0.0
BASSE ET HTE NORMANDIE	11	24 421	50	49	0.4	-	-	0.1
RHONE-ALPES	21	24 181	85	14	1	0.1	-	0.1
BOURGOGNE	6	20 396	77	22	0.4	0.1	-	0.1
NORD-PAS-DE-CALAIS	14	19 823	100	-	0.3	-	-	0.0
LANGUEDOC-ROUSSILLON	5	5 648	99	1	-	-	-	0.0
AQUITAINE	24	3 590	92	-	7	-	-	0.5
AUVERGNE	7	1 278	93	-	7	-	-	0.0
AUTRES REGIONS	50	337	35	-	58	0.1	0.0	6.3
TOTAL France	203	503 493	89	10	0.3	0.0	0.1	1.2

source : AGRESTE - SCEES - Enquête auprès des abattoirs de volailles et de lapins 2006

(1) : abattages dits fermiers, ne répondant pas au cahier des charges des 4 SIQO mais se distinguant du standard

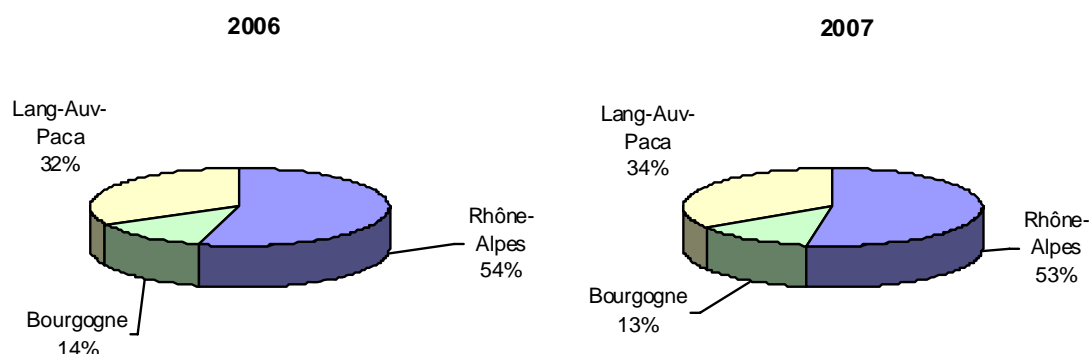
3.3.5 Les abattages de pintade

Même les abattages de pintade ont progressé entre 2006 et 2007 (+3.6% au niveau national, +2.8% au niveau régional), ils ont enregistré un recul constant sur les dernières années. Ainsi, dans le Sud-Est, ils sont passés de 6 116 T en 2001 à 4 228 T en 2007. La part du Sud-Est dans les abattages

nationaux est aujourd'hui de 12.2%. Les Pays de la Loire, avec 22 297 T abattues en 2007, représentent désormais 63.2% des volumes nationaux, la Bretagne n'en représentant que 5.6%.

Plus de la moitié des abattages du Sud-Est est faite en Rhône-Alpes, les régions Auvergne - Languedoc-Roussillon - PACA représentant 34% et la Bourgogne les 13% restant.

Graphique 37. : abattage de pintade dans le Sud-Est



source : ITAVI d'après AGRESTE

En termes de segmentation, Rhône-Alpes produit une part majoritaire de pintades label (55%), les pintades standards représentant 24% de la production. Le solde correspond à des pintades fermières sans SIQQ ; la production de pintades certifiées s'est arrêtée en 2004. En Auvergne, la part des pintades label est de 88% de la production régionale.

Tableau 38. : abattages contrôlés de pintades par catégories en 2006

Régions	nbre abattoirs	TOTAL (tonnes)	Répartition en % selon les catégories					
			standard	certifié (CCP)	label	AOC	bio	autre qualité
PAYS-DE-LA-LOIRE	20	21 075	71	7.4	20	-	0.7	0.2
AQUITAINE	20	2 551	1	-	95	-	-	3
BRETAGNE	12	2 383	76	-	9	-	-	16
RHONE-ALPES	20	2 244	24	1.2	55	-	-	19
AUVERGNE	6	1 338	12	-	88	-	-	-
MIDI-PYRENEES	26	1 337	20	-	73	-	-	7
CENTRE	15	963	2	-	85	-	-	13
BASSE ET HTE NORMANDIE	10	752	3	3.6	74	-	-	20
BOURGOGNE	3	563	11	-	89	-	-	-
POITOU-CHARENTE	6	434	93	-	6	-	-	1
AUTRES REGIONS	35	440	45	-	40	-	0.2	15
TOTAL France	173	34 080	54	5	36	0	0	4

source : AGRESTE - SCEES - Enquête auprès des abattoirs de volailles et de lapins 2006

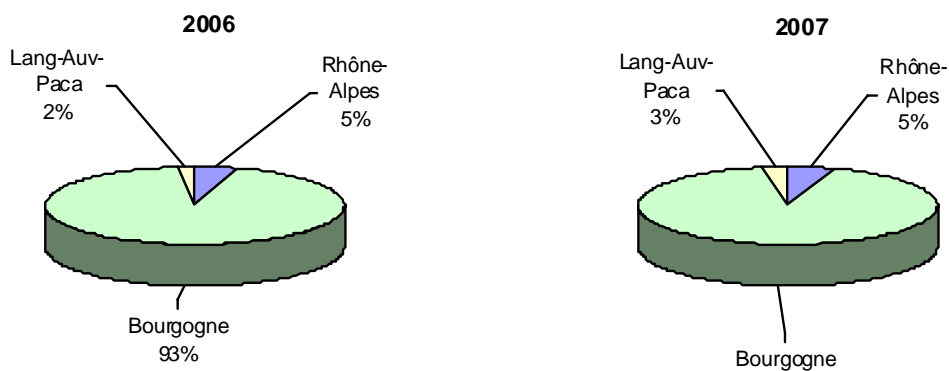
(1) : abattages dits fermiers, ne répondant pas au cahier des charges des 4 SIQO mais se distinguant du standard

Le Syndicat du Pintadeau de la Drôme, production sous Label Rouge, travaille depuis plusieurs années à une demande d'appellation d'origine.

3.3.6 Les abattages de canard

Le Sud-Est représente en 2007 5.6% de la production de canards à rôtir, avec un peu plus de 5 700 T. Cette production, principalement localisée sur le nord de Rhône-Alpes et le sud de la Bourgogne, reste en fort déclin, à l'instar de la Bretagne (26.0% de la production nationale), dont la production a plongé entre 2001 et 2007 de 27%. Dans le même temps, les Pays de la Loire, qui représentent en 2007 50.0% de la production nationale, n'ont enregistré qu'une baisse de 11.1% de leurs volumes abattus. Dans le Sud-Est, du fait de la fermeture de l'abattoir DOUX-VCF de Saint-Nizier le Bouchoux (01) en septembre 2003, Rhône-Alpes ne représente désormais plus que 5% de la production du Sud-Est et 0.3% de la production nationale ; la Bourgogne, dans laquelle se trouve le seul outil d'abattage spécialisé en canard à rôtir de la région, représente en 2007 92% des volumes abattus dans le Sud-Est mais elle n'a bénéficié que d'un report très partiel des volumes précédemment abattus en Rhône-Alpes.

Graphique 39. : abattage de canard dans le Sud-Est



source : ITAVI d'après AGRESTE

Compte tenu des difficultés que rencontre cette filière, fortement concurrencée par le canard gras dont la viande est, sinon un sous-produit, du moins un coproduit bénéficiant de prix très concurrentiels, la segmentation était restée limitée jusqu'en 2003 ; 2004 marquerait une rupture en Rhône-Alpes : en 2007, la certification de conformité représenterait 70% de la production ; mais ces parts portent désormais sur de très faibles tonnages. En 2007, globalement, l'essentiel de la production régionale correspond à du canard standard.

Tableau 40. : abattages contrôlés de canards à rôtir par catégories en 2006

Régions	nbre abattoirs	TOTAL (tonnes)	Répartition en % selon les catégories					
			standard	certifié (CCP)	label	AOC	bio	autres qualités
PAYS-DE-LA-LOIRE	18	50 157	95	2	3	-	-	0.1
BRETAGNE	11	26 882	98	2	-	-	-	0.1
POITOU-CHARENTE	7	15 271	97	2	1	-	0.4	0.0
AQUITAINE	12	326	89	-	0.1	-	-	11
RHONE-ALPES	11	261	9	70	1	-	-	20
CENTRE	10	252	100	-	-	-	-	0.3
AUVERGNE	3	143	100	-	-	-	-	-
MIDI-PYRENEES	10	30	59	4	10	-	-	28
AUTRES REGIONS	19	5 893	99	-	-	-	-	1
TOTAL France	101	99 216	96	2	1	-	0.1	0.2

source : AGRESTE - SCEES - Enquête auprès des abattoirs de volailles et de lapins 2006

(1) : abattages dits fermiers, ne répondant pas au cahier des charges des 4 SIQO mais se distinguant du standard

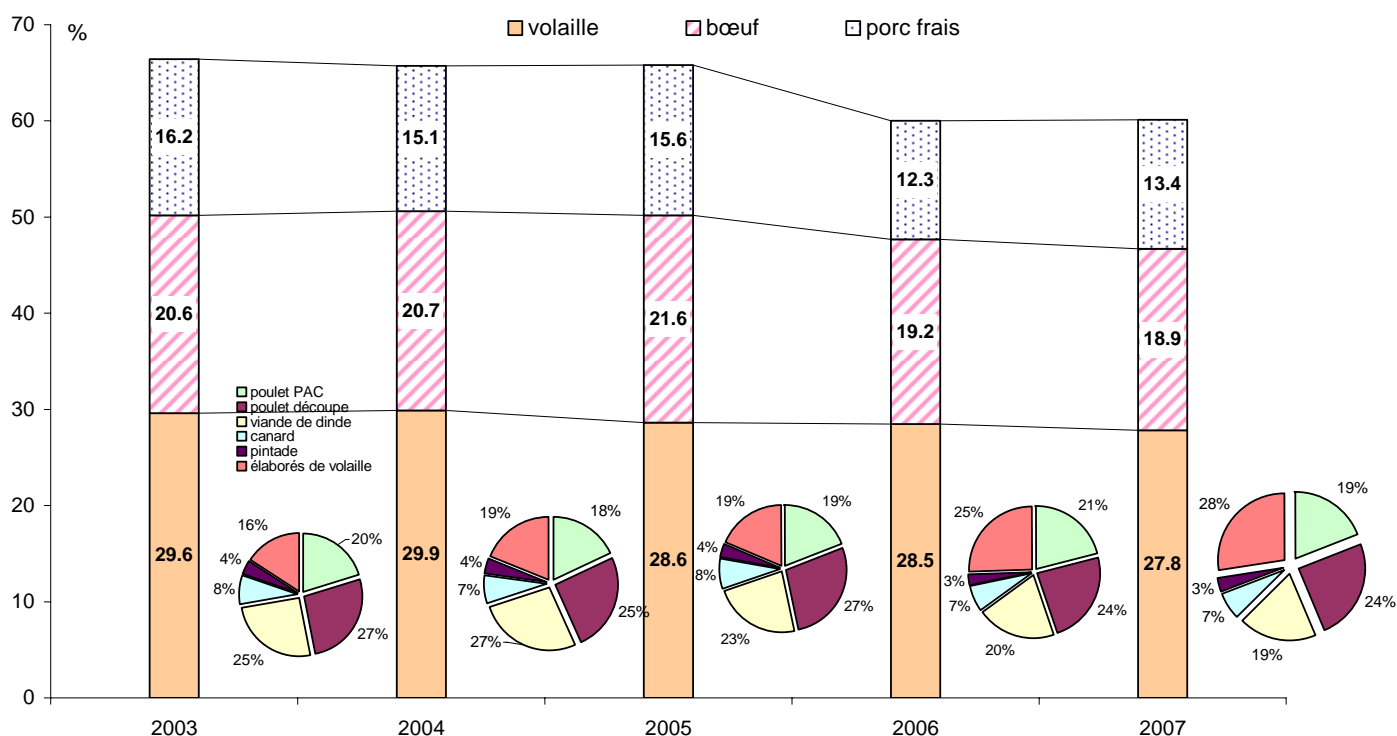
4 Consommation et distribution

4.1 Evolution de la consommation en septembre

La consommation peut être estimée par la méthode des panels de consommateurs (type panel SECODIP). Même si cette méthode de sondage n'offre par définition qu'une vision restreinte de la réalité, elle permet toutefois de dégager les grandes tendances. L'analyse suivante repose donc sur l'évolution des achats de ménages en volume et de celle des prix en septembre, période de l'enquête réalisée par les étudiants de l'ESITPA. Les résultats de la période 10 des années 2003 à 2006^e montrent des profils différents selon les produits :

- Les achats des ménages de viande de volaille représentent moins de 30% des achats, part qui semble orientée à la baisse par rapport à celle de la viande bovine.
- Le poulet PAC représente un cinquième des achats de volaille (en volume) des ménages, une part en réduction, notamment au profit des élaborés de volailles, qui gagnent 12 points en 5 ans.
- La part des découpes de poulet et celle des viandes de dinde restent de l'ordre de 25% chacune,
- Après une année 2004 marquée par des prix en forte hausse, 2005 montre pour la majorité des produits avicoles une hausse plus modérée, exceptée pour les découpes de poulet, en baisse pour la première année, et les élaborés, en baisse sensible sur 2004 et 2005. 2006 et 2007 voient les prix poursuivre la hausse, sauf pour la dinde et le canard en 2006, la pintade restant en recul. Le prix des produits élaborés repart à la hausse.

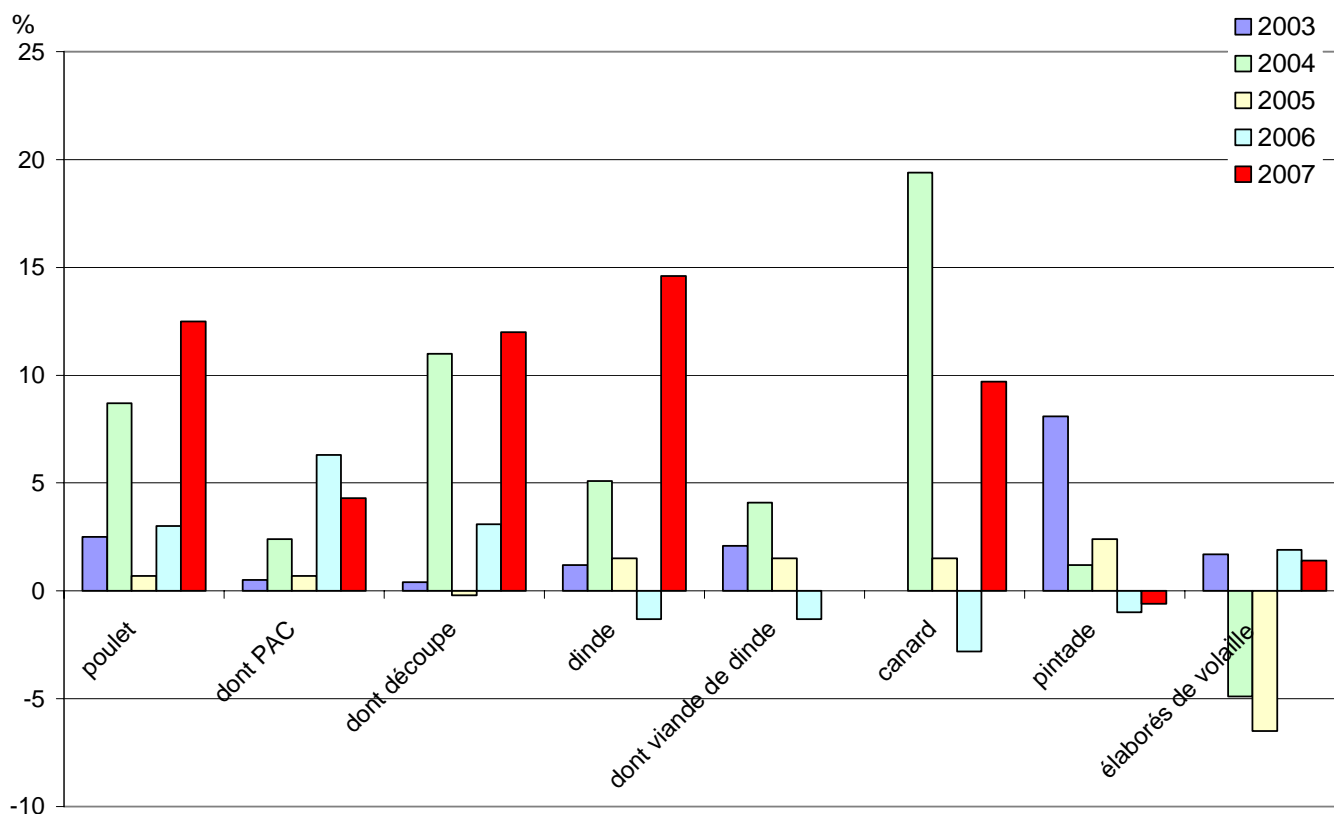
Graphique 41. évolution des achats des ménages en volume entre 2003 et 2007



source : SECODIP - TNS

^e Périodes du 08/09 au 05/10/2003, du 06/09 au 03/10/2004, du 12/09 au 09/10/2005 et du 11/09 au 08/10/2006

Graphique 42. : évolution des prix des achats des ménages entre 2003 et 2007



source : SECODIP (compte tenu d'un changement de méthodologie les évolutions de prix ne sont pas fiables pour les espèces animales autres que les volailles).

4.2 Distribution et représentation des magasins enquêtés

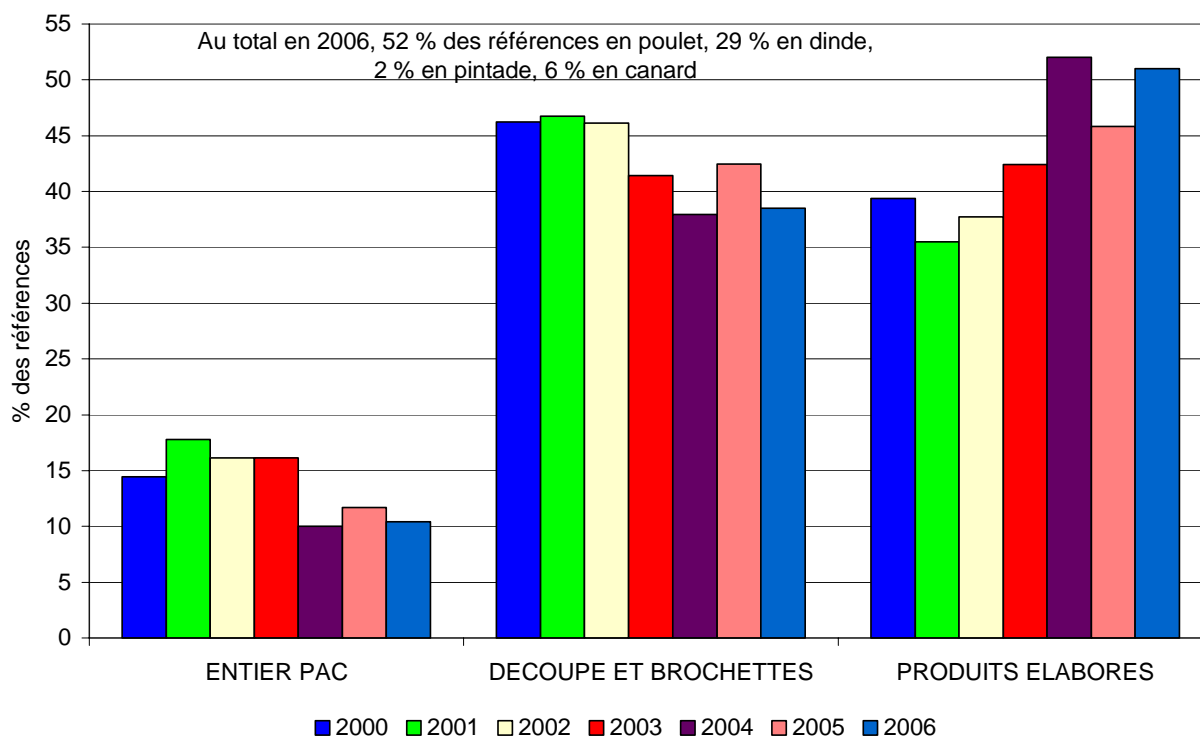
En 2006, 38 GMS ont été enquêtées, soit un échantillon très représentatif de Lyon et de son agglomération. Au total, plus de 2 000 références sont relevées chaque année ; plus de 2 500 l'ont été en 2005 et 2 800 en 2006.

4.2.1 Classement des références selon les types de présentation

Le graphique 42 indique la part des références selon les types de présentation :

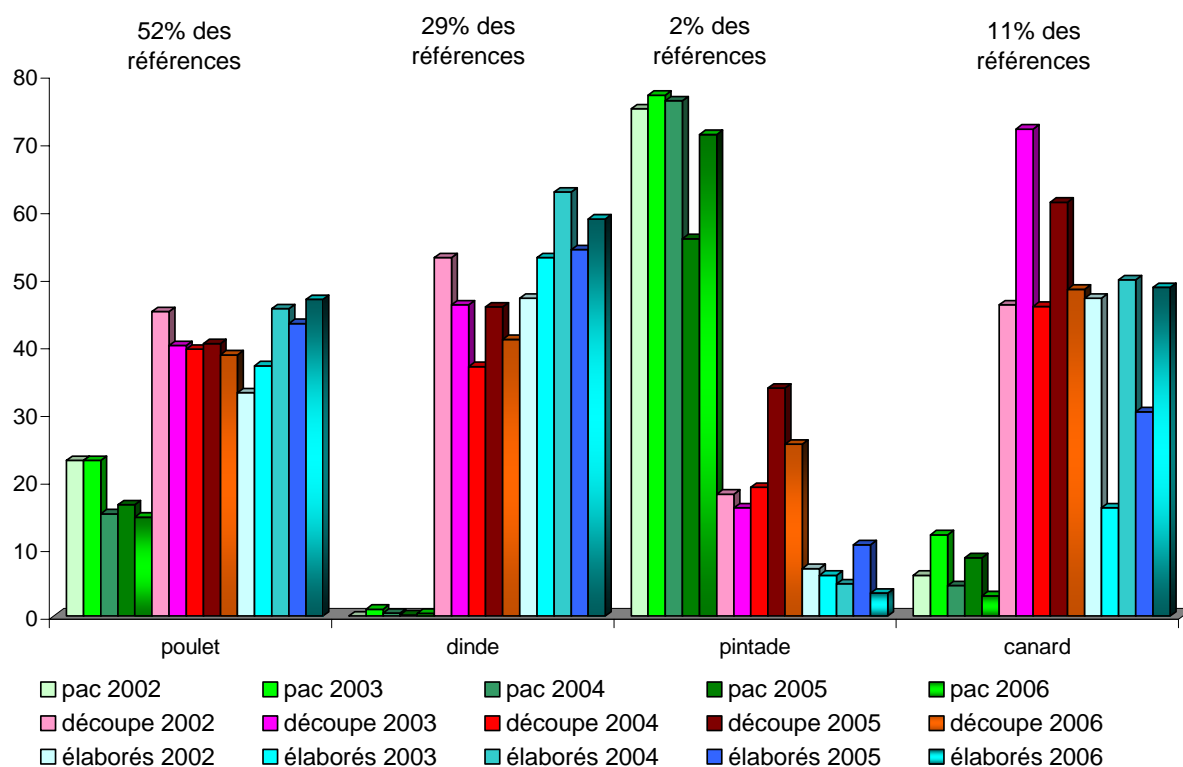
- **Entier prêt à cuire** : environ 10.4% des références,
- **Découpes et brochettes** : 38.5% des références avec une part de brochette relativement faible (de moins de 1% à 2% des références selon les espèces) puisqu'il s'agit d'un produit saisonnier estival peu présent dans les linéaires en septembre.
- **Produits élaborés** : près de 51% des références avec en particulier la charcuterie de volailles, les produits panés, les produits rôtis, les produits fumés et les produits marinés.

Graphique 43. : part des références selon les types de présentation



En 2006, l'entier PAC a légèrement baissé par rapport à 2005, mais reste supérieur à 2004. Parallèlement, le pourcentage de références en découpe diminue, au profit des produits élaborés. Cette évolution est nette, notamment pour le poulet, la dinde et le canard alors qu'au contraire pour la pintade la part des élaborés diminue et la part du PAC et de la découpe augmente. Le nombre de références par espèces reste très différent : 52% des références concernent le poulet, 29% concernent la dinde, tandis que la pintade ne représente que 4% des références volailles et le canard 11%.

Graphique 44. : part des références selon les espèces



4.2.2 Evolution de la part des signes de qualité dans les références

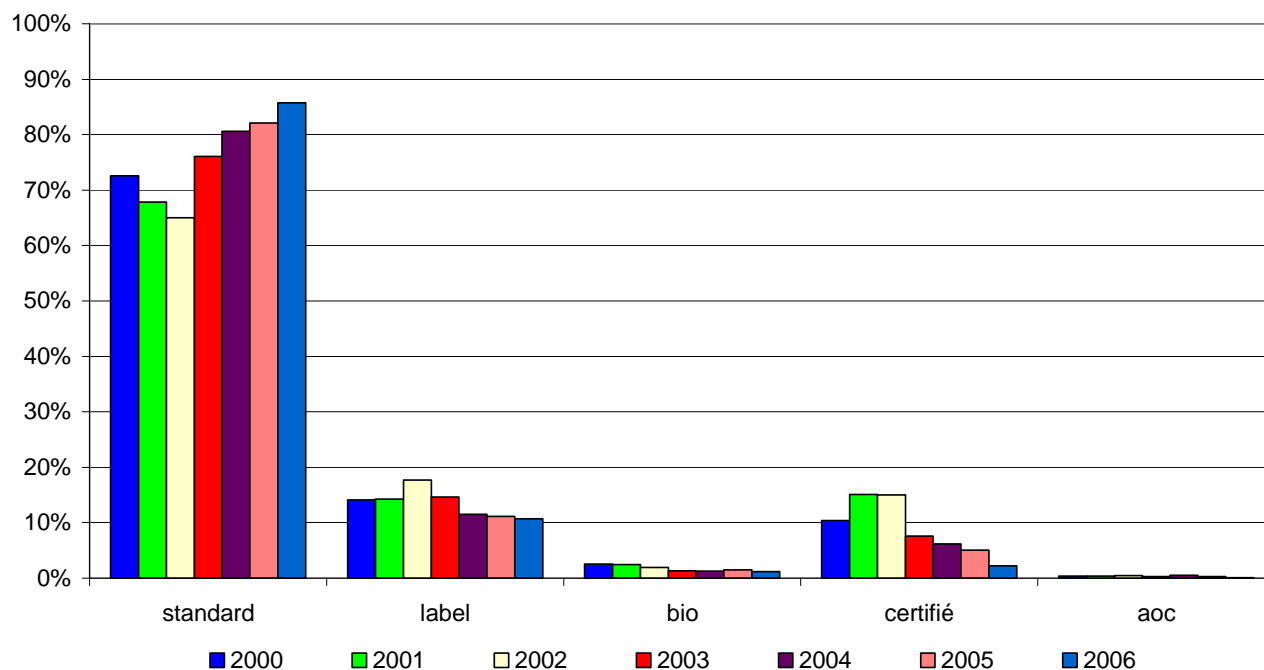
Le graphique 44 présente, toutes espèces confondues, la part des productions standard et des différents signes de qualité (label rouge, biologique, certifié et AOC) dans l'ensemble des références relevées en volailles.

La part des productions standards entre 2000 et 2002 a connu une diminution assez visible, passant de 73% à 65% des références. Le phénomène s'est inversé en 2003 et le standard représente 86% en 2006. Cette augmentation se fait au détriment des produits certifiés (qui passent de 5% des références en 2005 à 2% en 2006). Le nombre de références en label rouge et en "agriculture biologique" (AB) se stabilise tandis que l'AOC (volaille de Bresse) reste très peu représentée dans les linéaires des GMS.

Des variations importantes peuvent être observées entre magasins : il y a beaucoup plus de produits sous signe de qualité dans les magasins du centre de Lyon que dans la banlieue lyonnaise, du fait des différences de pouvoir d'achat et des modes de consommation.

Par ailleurs, les références « AOC » sont absentes dans les hard discount, mais en 2006 ont été trouvées des références « bio » (1%) et « certifié » (1%), les produits standard restant majoritaires (88%) et le label Rouge assez présent (9% des références).

Graphique 45. : part des références selon les signes de qualité (toutes espèces confondues)

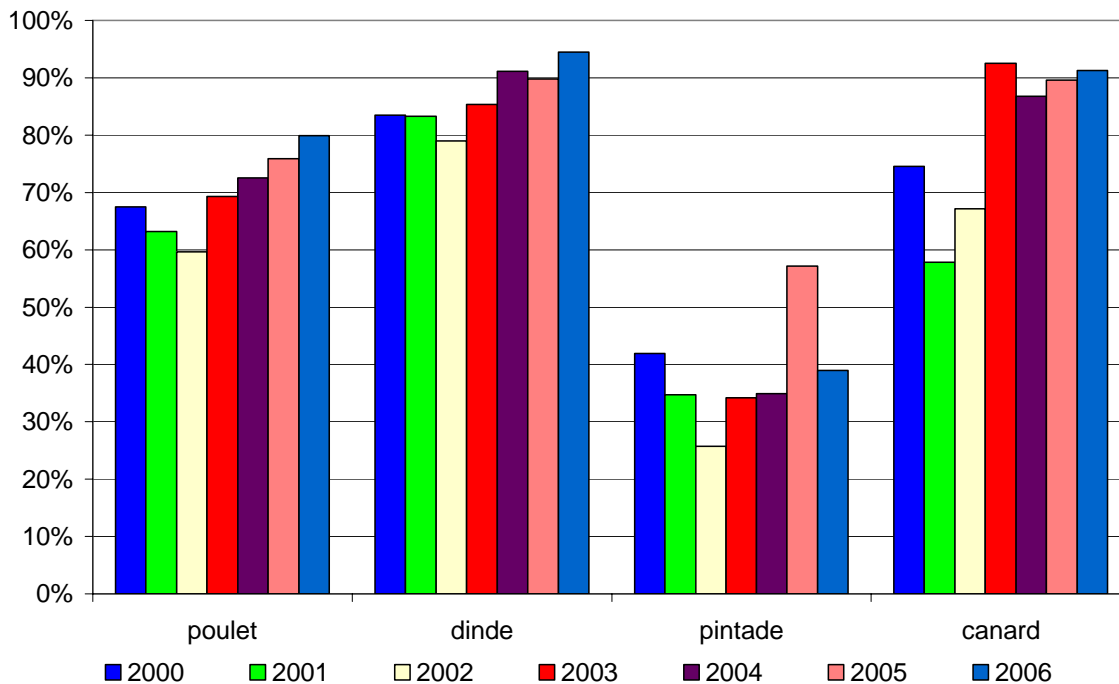


Cette part des signes de qualité est assez homogène sur toutes les espèces :

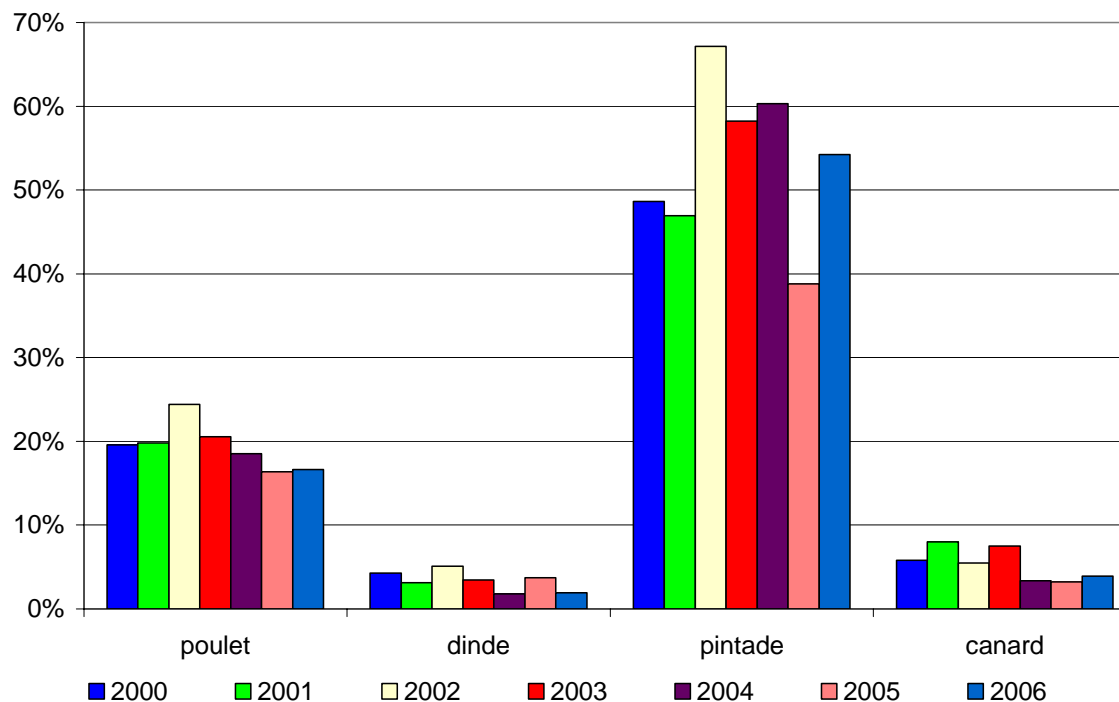
- poursuite de la progression du standard quelle que soit l'espèce,
- poursuite de la diminution des Label Rouge en poulet, mais progression en pintade,
- réduction très marquée depuis 2002 des certifiés pour toutes les espèces.

La rupture marquée par l'année 2003 par rapport aux années précédentes où la part des signes de qualité avait progressivement augmenté semble donc se confirmer en 2005, sous l'effet de la crise économique, accélérée par la crise liée à l'IA. Toutefois si l'on ne prend en compte dans notre échantillon que les hyper et supermarchés, la répartition des références en fonction des signes de qualité reste assez comparables en 2006 à celle de 2004. Les résultats observés en 2005 sont donc directement liés à l'introduction des hard discount dans notre échantillon ; ceux-ci représentent cependant une part croissante des achats des ménages.

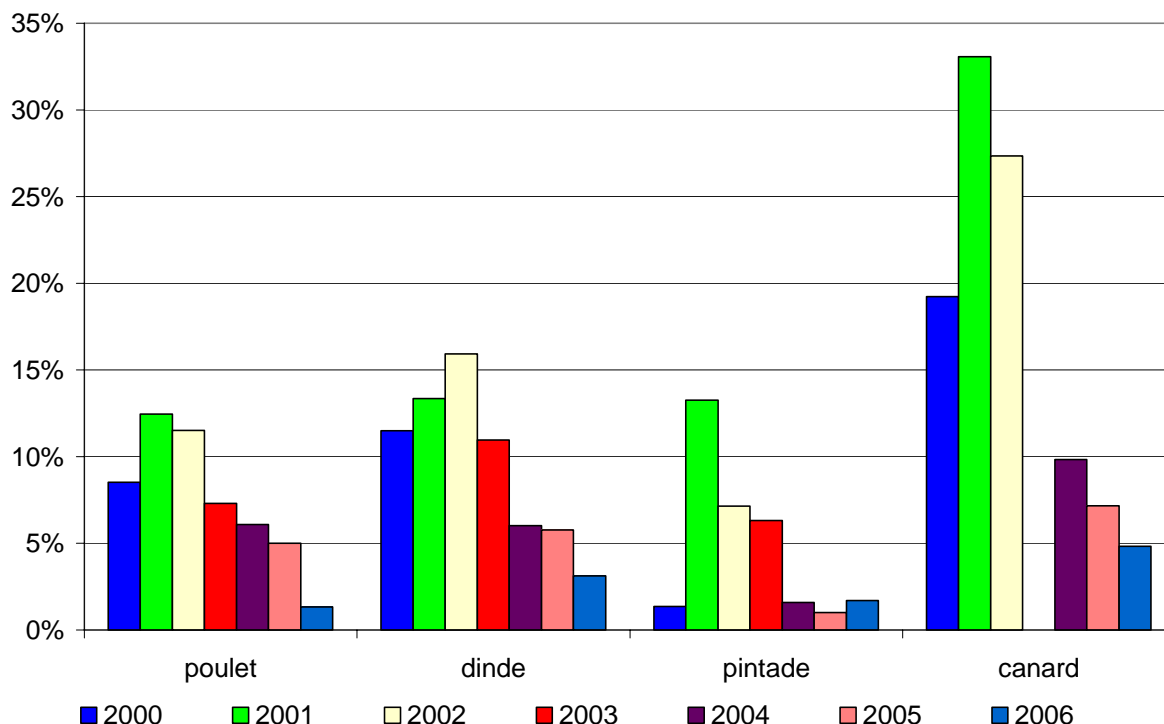
Graphique 46. : évolution de la part des références « standards » pour les différentes espèces



Graphique 47. : évolution de la part des références « label rouge » pour les différentes espèces



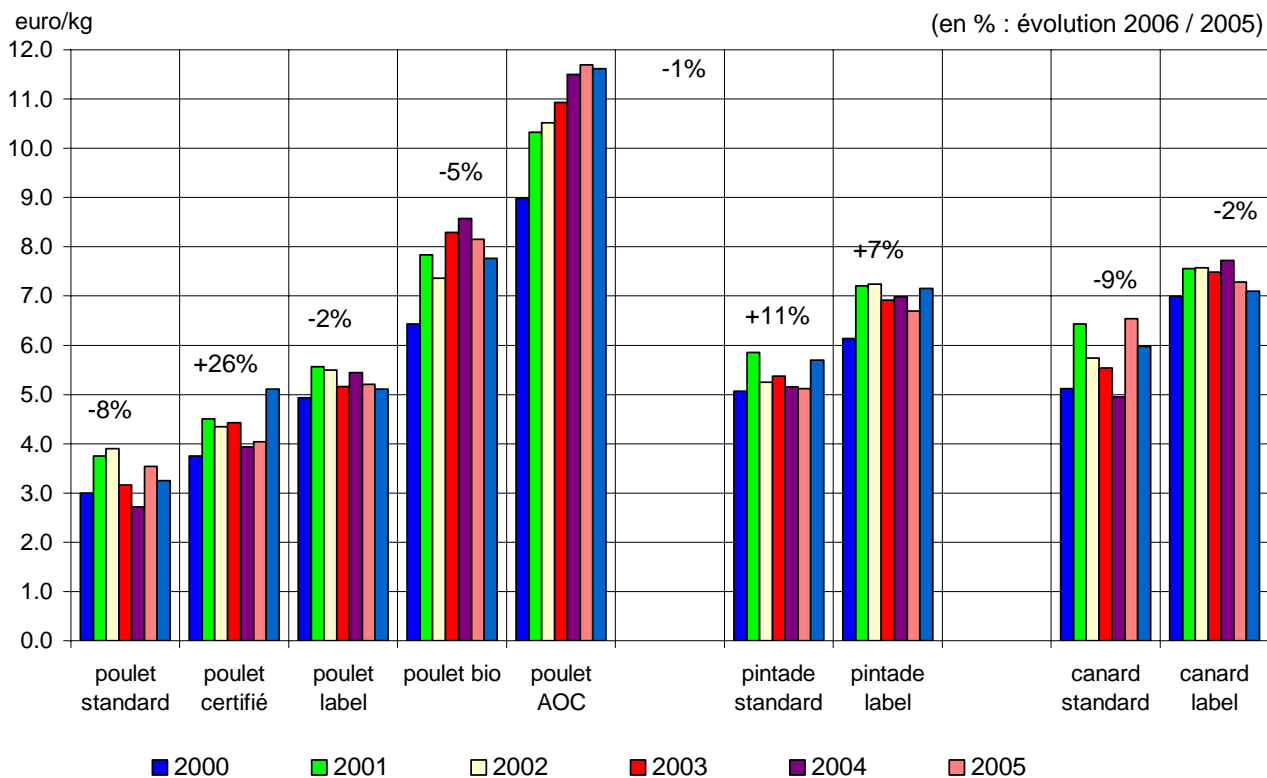
Graphique 48. : évolution de la part des références « certifié » pour les différentes espèces



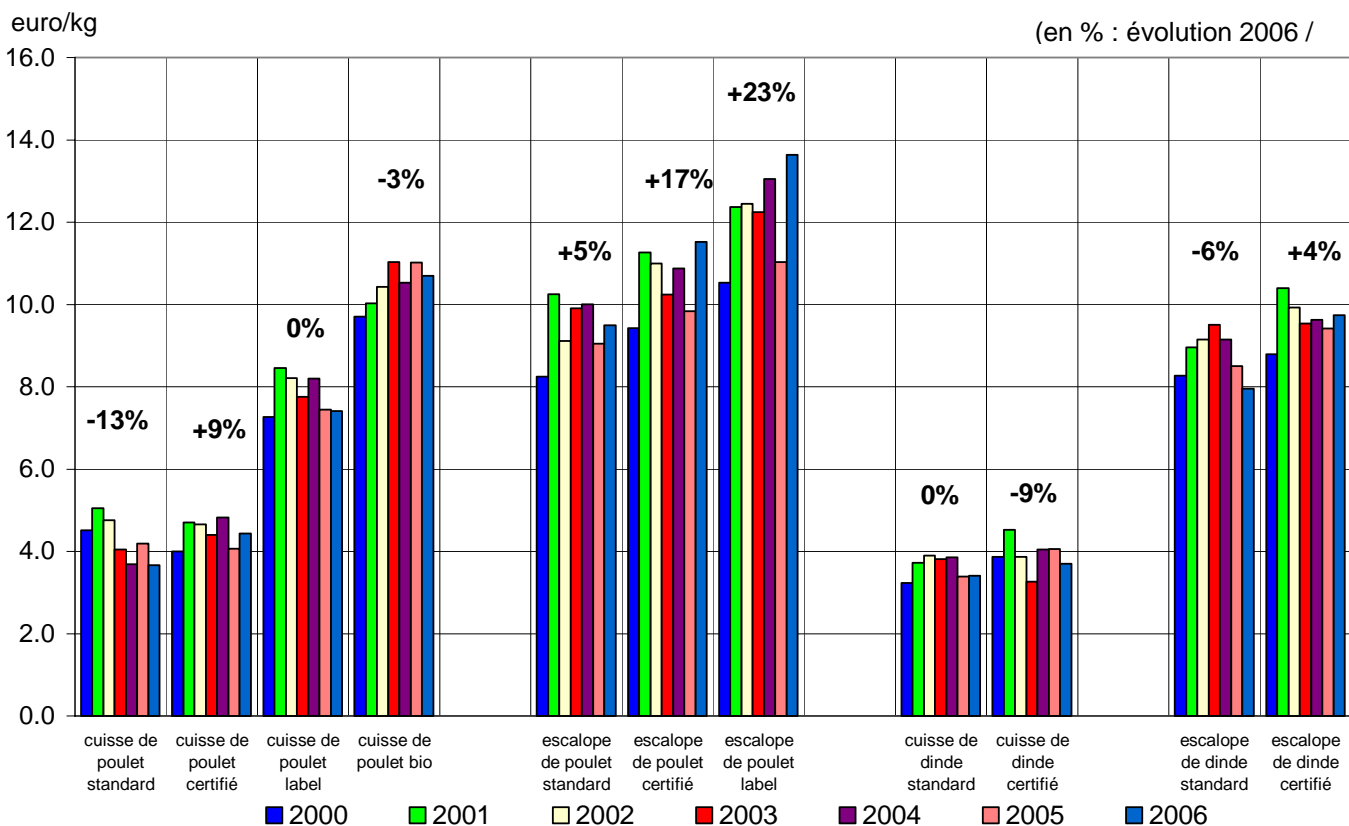
4.2.3 Evolution des prix

- Entier PAC : après une hausse sensible entre 2000 et 2001, les prix s'étaient globalement stabilisés en 2002, sauf pour le poulet certifié, la pintade standard et le canard standard. 2003 avait marqué le tournant pour le poulet standard et le poulet label, dont les prix s'orientaient à la baisse en 2003. En 2004, les prix des produits PAC standard continuaient de baisser, en poulet, en pintade et en canard, mais les prix des produits sous signe d'identification de l'origine et de la qualité (SIQO) progressaient. En 2005, cette tendance s'inversait : progression des prix sur les produits standards poulet et canard et régression des prix sur les labels (- 5%). 2006 voit les prix baisser fortement en canard et en poulet standard, et sensiblement en poulet bio et label, mais progresser nettement en poulet certifié et en pintade.
- Découpe : en **poulet**, les évolutions du prix des cuisses suivent les mêmes tendances que le PAC. Le prix des escalopes de poulet augmente par contre quelque soit le signe de qualité. En **dinde**, les prix des cuisses et de l'escalope sont plutôt orientés à la baisse, sauf pour le certifié qui comme les années précédentes résiste mieux que le standard. En **pintade**, le prix de la cuisse standard et celui du filet de pintade standard, après 2 années de baisse, sont à la hausse. En **canard**, le prix de la cuisse standard est stable, le filet standard plonge de 30% alors que le filet de canard label progresse légèrement.
- Produits élaborés : Les prix des élaborés stagnent ou sont orientés à la baisse, que ce soit pour les jambons et blancs (0 à -4%) ou les nuggets (0%) et les cordons bleus (- 2%).

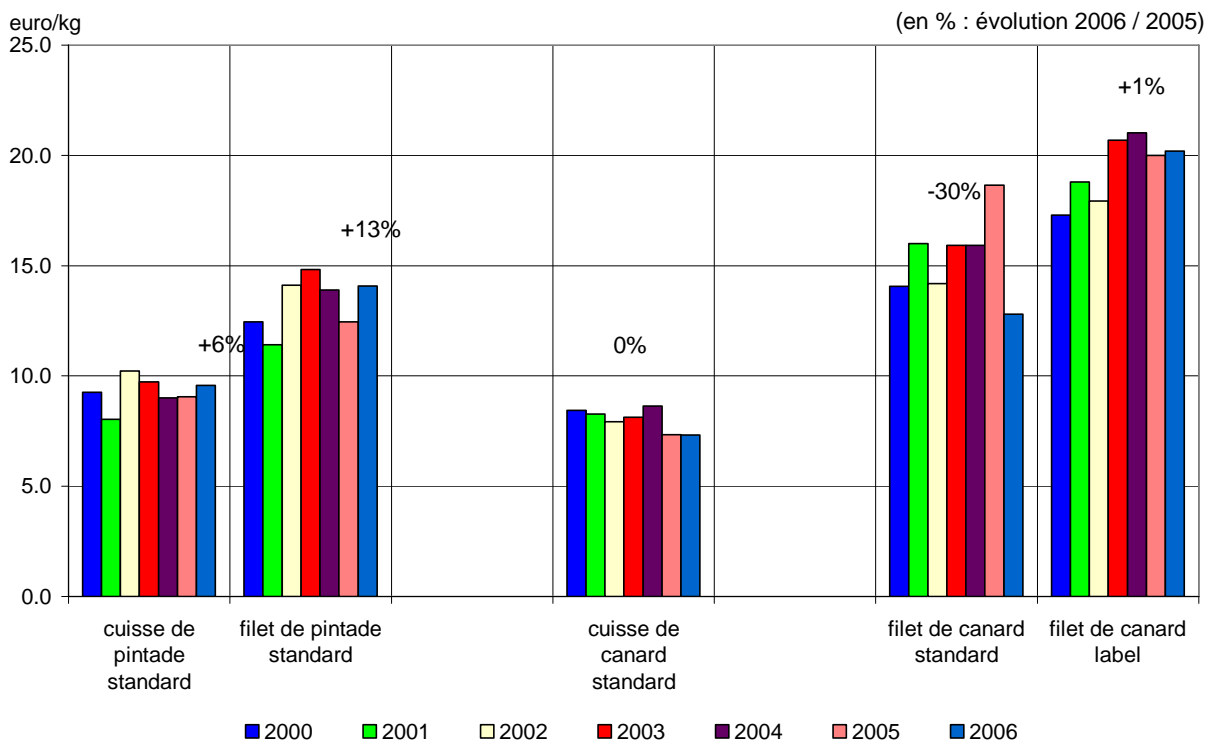
Graphique 49. : évolution des prix des volailles PAC



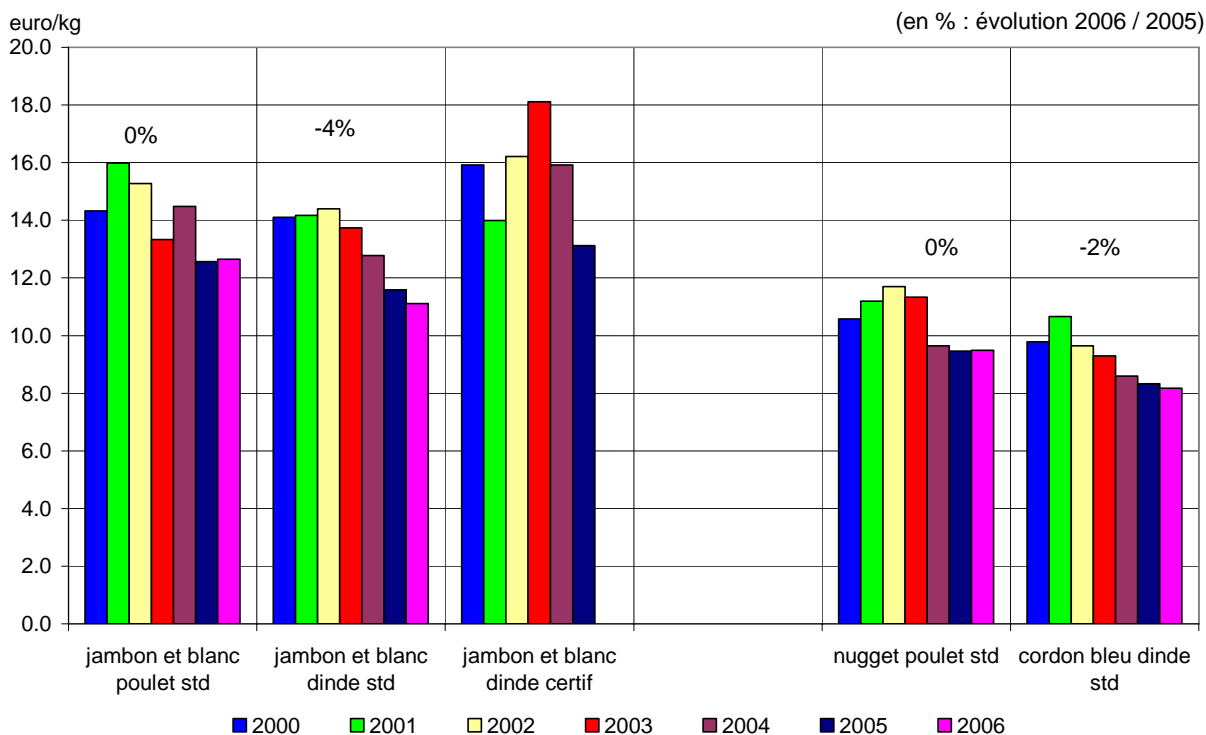
Graphique 50. : évolution des prix des découpes de poulet et de dinde



Graphique 51. : évolution des prix des découpes de pintade et de canard



Graphique 52. : évolution des prix des produits élaborés



4.2.4 Evolution de la part des approvisionnements régionaux

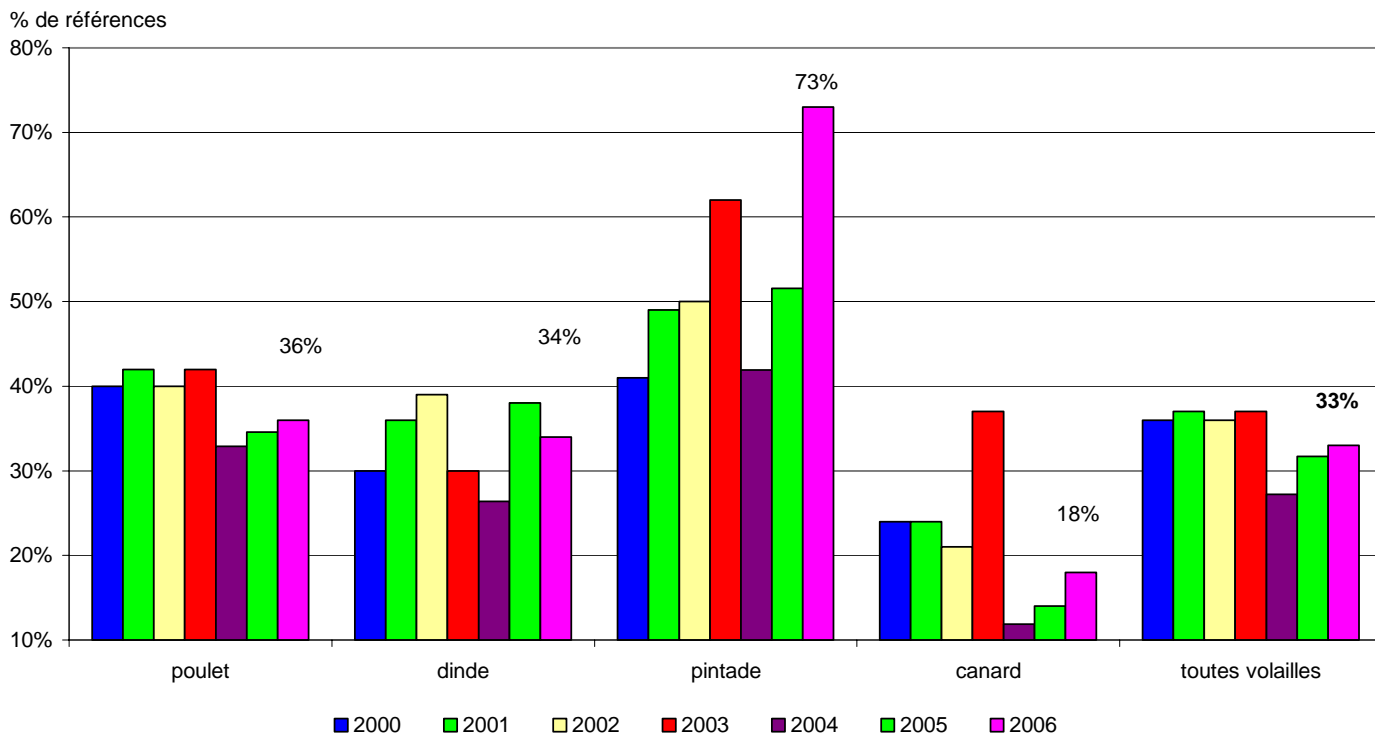
En moyenne, le Sud-Est^f ne représente que 33% des références des rayons volailles des GMS de l'agglomération lyonnaise, part en légère hausse par rapport à 2005 où elle était estimée à 32%, mais toujours inférieure à celles enregistrées entre 2000 et 2003 où elle se situait entre 36 et 37%.

La part du Sud-Est a augmenté dans toutes les espèces par rapport à 2005, sauf en dinde. Les progressions les plus importantes s'observent pour la pintade et le canard. Enfin, en valeur absolue, 1

^f Rhône-Alpes, Auvergne, Bourgogne, Languedoc-Roussillon, Provence – Alpes - Côte d'Azur et Franche Comté

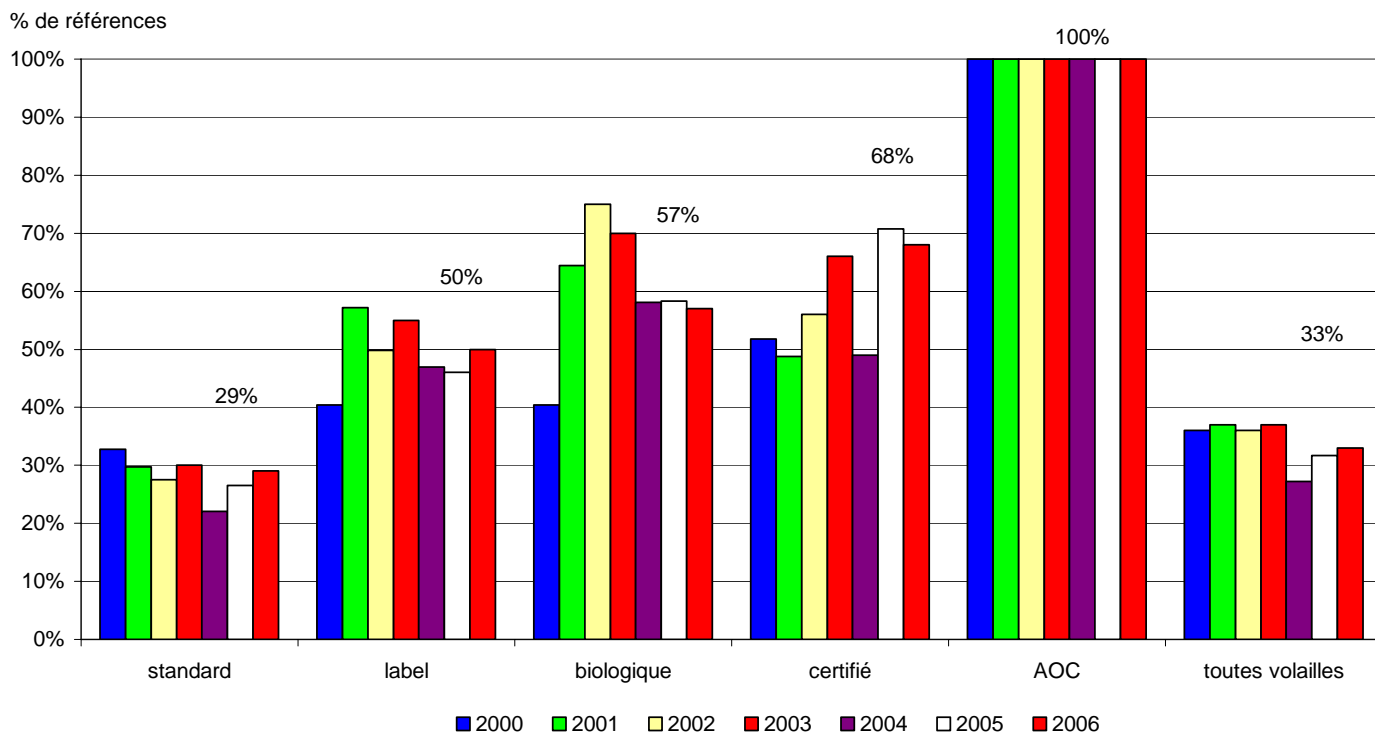
pintade sur 3 vient du Sud-Est (contre 1 sur 2 en 2005), tandis que 1 canard sur 6 commercialisés à Lyon provient du Sud-Est.

Graphique 53. : Part des références Sud-Est dans l’approvisionnement des GMS de l’agglomération lyonnaise



Les approvisionnements du Sud-Est en fonction des signes de qualité ne représentent que 29% des produits standards (en progression de 2 points), 50% des produits sous label rouge (+4 points), 57% des produits biologiques (-1 point) et environ 68% des produits certifiés (-3 points).

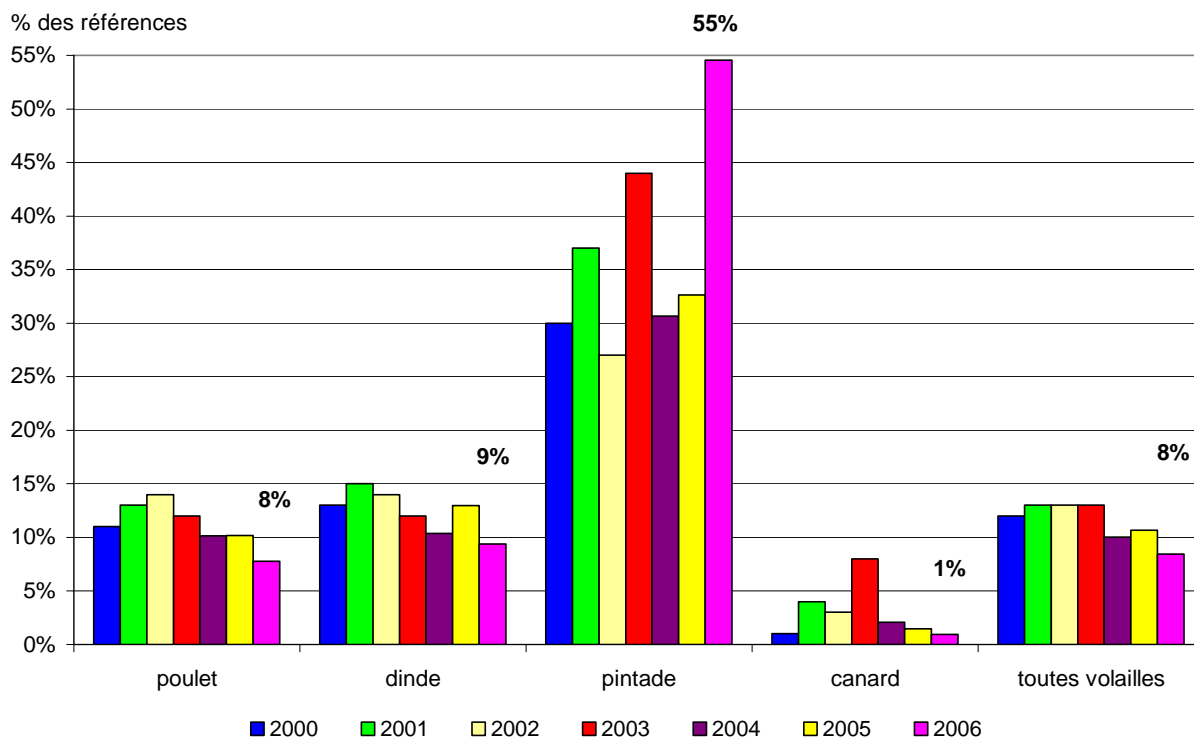
Graphique 54. : Part des références Sud Est dans l’approvisionnement des GMS de l’agglomération lyonnaise en fonction des signes de qualité



La même analyse réalisée sur les références de la seule région Rhône-Alpes montre que cette part reste faible (8% des références, -3 points) : moins de 1 poulet ou de dinde sur 10 consommés à Lyon

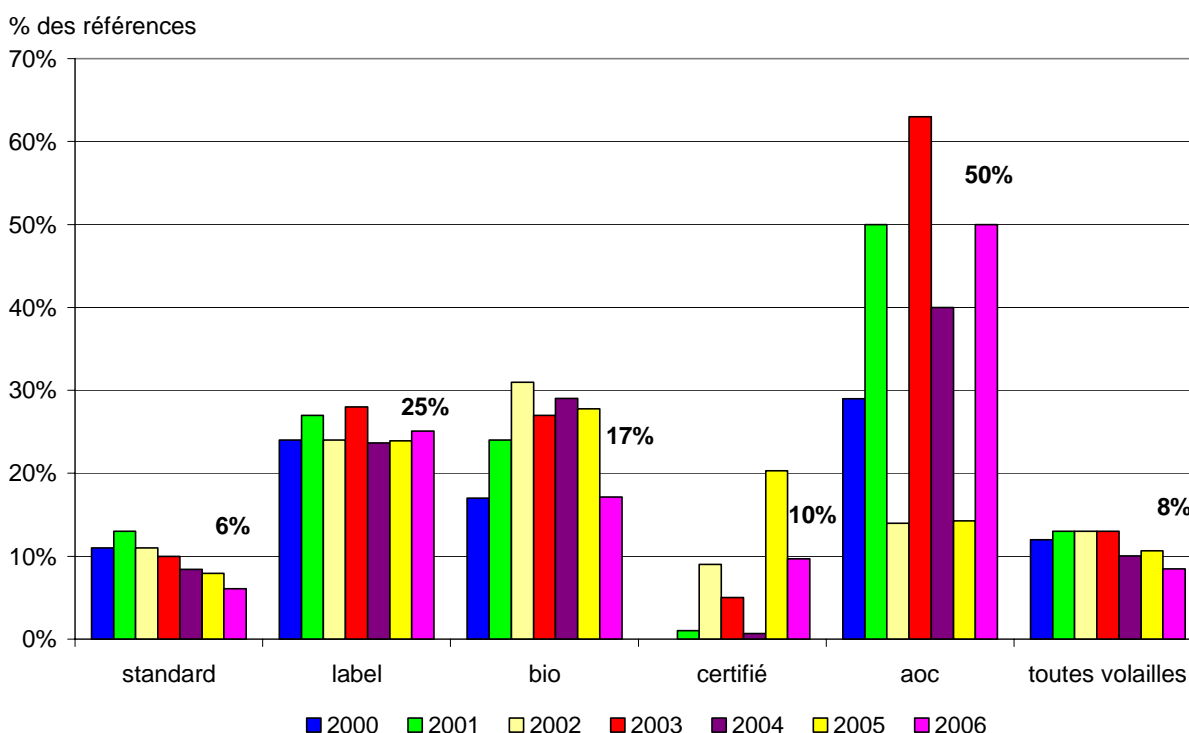
et à peine 1 canard sur 100, vu l'absence d'abattoirs spécialisés canard en Rhône-Alpes, proviennent de Rhône-Alpes. En revanche, plus d'une pintade sur deux vient de Rhône-Alpes.

Graphique 55. : Part des références Rhône-Alpes dans les GMS de l'agglomération lyonnaise



Comme pour le Sud-Est, la région reste relativement mieux placée sur les produits sous signe de qualité que sur le standard ; on note une progression sensible de l'AOC et dans une moindre mesure du Label Rouge.

Graphique 56. : Part des références Rhône-Alpes en fonction des signes de qualité



4.2.5 Le hard discount par rapport aux hyper et supermarchés

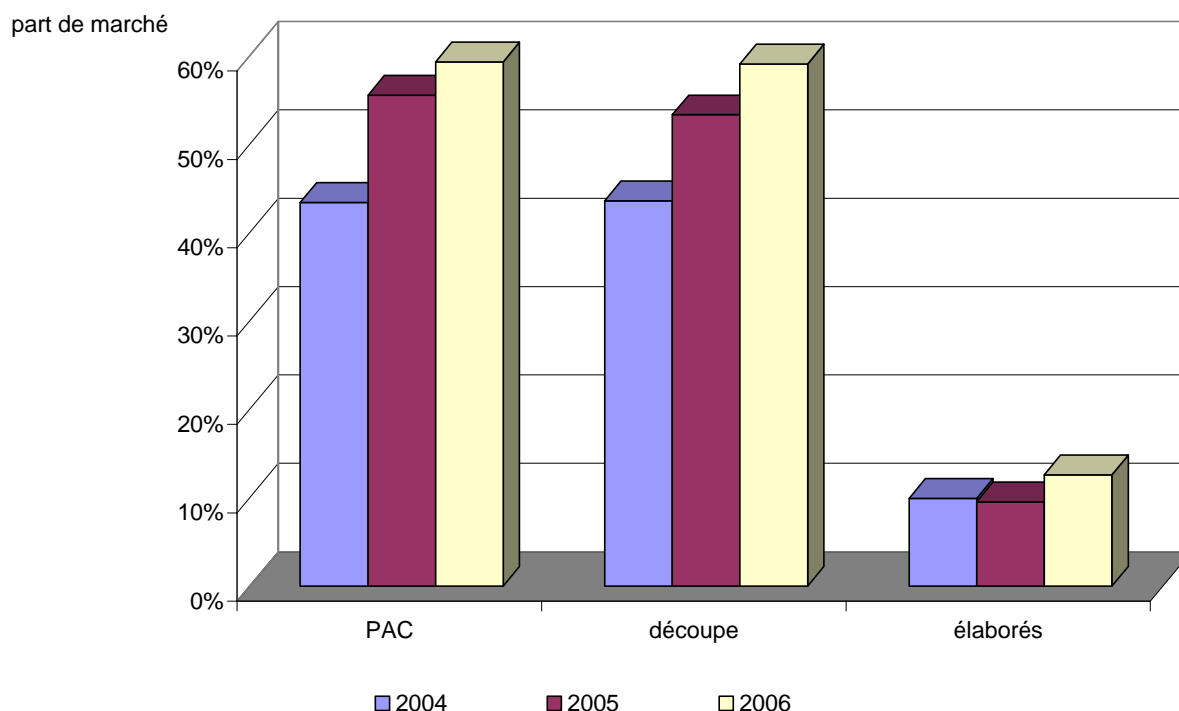
Sur les 38 magasins visités, 13 ont été classés en hard discount (Leader Price, Europa Discount, Lidl, Aldi). La première caractéristique de ces magasins est évidemment le **prix des produits**, inférieur de 7% environ sur du PAC standard, de 2% du PAC label, de 6% sur les produits de découpe de poulet (mais supérieurs sur les découpes de dinde) et 3% à 7% sur les élaborés. La deuxième caractéristique est le **faible nombre de références volailles** (environ 36 par magasin contre 100 pour les super et hypermarchés), avec quasi absence de la pintade (2% des références), absence presque totale des signes de qualité AB, certifié ou AOC. Le PAC ne représente que 8% des références, contre 10% dans les hyper ou supermarchés, la découpe 34% des références (contre 39%) et les élaborés 57% des références (52% en hyper et supermarchés). La segmentation selon les signes de qualité est très faible : 88% de produits standards et 9% de produits label Rouge.

Contrairement à ce qui avait été observé en 2005, l'origine des produits est moins locale que pour les hyper et supermarchés : 28% des références proviennent du Sud-Est (contre 39% dans les hyper et 34% dans les supermarchés). La région Rhône-Alpes ne représente que 6% des références en hard discount (contre 13% en hyper et 8% supermarchés).

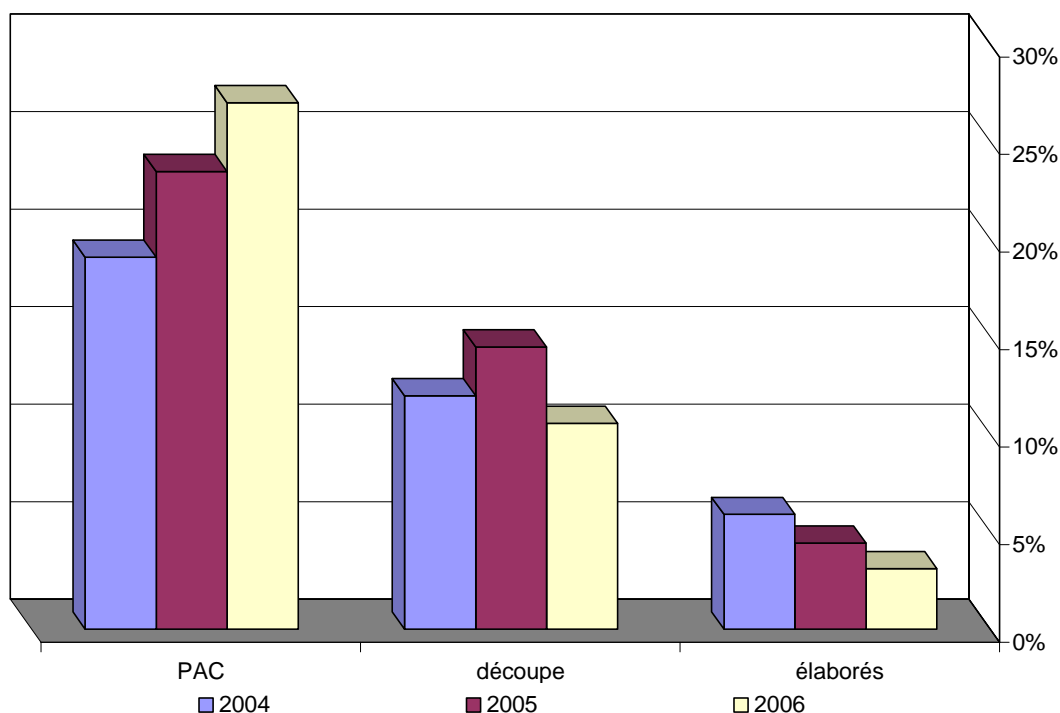
4.3 Conclusions sur la consommation

En 2005, nous avons observé une hausse du nombre de références provenant du Sud-Est et de Rhône-Alpes dans les circuits de distribution de la région lyonnaise, notamment sur les produits PAC et la découpe. En 2006, cette hausse se poursuit sur la découpe et sur le PAC pour le Sud-Est, mais le positionnement de la région reste très modeste sur les produits élaborés qui représentent 52% des références volailles dans la grande distribution.

Graphique 57. Part des abattoirs du Sud-Est dans les références des GMS de l'agglomération lyonnaise, en fonction du mode de présentation



Graphique 58. Part des abattoirs de Rhône-Alpes dans les références des GMS de l'agglomération lyonnaise, en fonction du mode de présentation



5 évolutions récentes de la filière - perspectives

Le bilan est plutôt défavorable :

- en terme de production, les surfaces de bâtiments se réduisent, du fait d'un vieillissement du parc qui n'est plus renouvelé et d'une démotivation des éleveurs en place sans qu'il y ait d'installation de nouveaux éleveurs en compensation,
- les outils d'amont et d'aval poursuivent leur restructuration, entraînant une concentration au détriment d'un maillage du terrain ; on entre dans un cercle vicieux où l'atomisation croissante de la production se répercute sur les coûts d'approche des fabricants d'aliment et des abattoirs, dont les volumes diminuent tellement que le seuil de rentabilité est franchi, ce qui entraîne la nécessité de concentrer les activités... en s'éloignant de certains élevages.
- Les coûts de production augmentent, du fait d'une compétitivité moindre (vieillesse des bâtiments et donc moins bonnes performances techniques, coûts des matières premières plus élevés que dans des régions proches des ports où sont livrées ces matières premières, économie d'échelle moins favorable...), et les prix de vente n'augmentent pas assez vite et sont « plafonnés » par un seuil psychologique au delà duquel le consommateur risque de reporter ses achats sur d'autres viandes.

Pourtant, le Sud-Est bénéficie d'un bassin de consommation très important. Dans ce contexte, l'audit réalisé fin 2006 concluait sur plusieurs scénarii possibles :

- **un scénario tendanciel**, qui considère que les tendances de moyen terme se prolongent dans les 5 années qui viennent et estime la baisse d'ici à 2010 des tonnages d'aliment fabriqués et de production de viande de -7.8% et -8.8%.
- **un scénario optimiste**, qui considère que les tendances récessives nationales et régionales seront moins fortes dans le proche futur qu'elles n'ont été durant les années récentes. Dans ce scénario, la baisse d'ici à 2010 des tonnages d'aliment fabriqués et de production de viande est de -2.3% et -3.2%.

- **un scénario de rupture**, qui inclut un événement néfaste replongeant la filière dans une crise de confiance. Dans ce scénario, la baisse d'ici à 2010 des tonnages d'aliment fabriqués et de production de viande est de -17.7% et -19.1%.

Un an après cet audit, il est intéressant de confronter ces scénarii à l'actualité :

- La crise de l'influenza aviaire, d'abord médiatique, puis sanitaire, a entraîné une crise de confiance chez les consommateurs, crise aigue mais plus courte que celles traversées par la filière bovine par exemple. Les niveaux de consommation ont aujourd'hui quasiment retrouvé leur valeur d'avant crise. L'épisode estival des cas d'IA en avifaune dans l'est de la France, traité discrètement par les médias, n'a pas eu de réel effet sur la consommation, ce qui augurerait peut être d'une forme de « vaccination » du consommateur.
- Cette crise de l'IA a plus été dans le sud-est, comme d'ailleurs dans le reste de la France, un catalyseur de restructurations amorcées déjà depuis quelques années :
 - crise de la dinde aidant, certains opérateurs nationaux (GASTRONOME dans la Drôme, DOUX en Auvergne et en Bourgogne) ont recentré leurs outils sur le grand ouest et / ou réorienté leurs productions.
 - Le poulet label rouge, malgré son image de qualité, a vu sa dynamique de croissance stoppée. Son coût de production n'est pas concurrentiel et face à la baisse du pouvoir d'achat, la demande en produits standards a beaucoup augmenté. En conséquence, les parts de marché du label rouge stagnent, voire reculent.
- Une tendance structurelle importante, qui ne s'amorçait qu'à peine quand l'audit a été réalisé, a des effets sur la filière dont on ne mesure peut être pas toute l'étendue aujourd'hui : le renchérissement des matières premières :
 - Bien sûr, le renchérissement de l'acier se fait déjà ressentir depuis plusieurs mois dans les projets de constructions de bâtiments avicoles, le coût de ces derniers ayant fortement progressé. Face à cela, et dans un contexte d'érosion des marges, les futurs éleveurs repoussent souvent la réalisation de leur projet.
 - Le renchérissement du gaz a également été pris en compte par la filière ; quelques systèmes alternatifs de chauffage commencent à apparaître et le PEP volailles a mis en place une étude sur deux élevages existants pour mesurer l'intérêt économique et écologique de tels systèmes, qui en terme d'image sont accessoirement susceptibles d'apporter un plus à des productions souvent dénigrées pour leurs nuisances supposées à l'environnement.
 - Mais c'est plus particulièrement le renchérissement des matières premières entrant dans la fabrication d'aliment qui a aujourd'hui le plus d'impact sur la filière. Il contribue bien sûr à augmenter le coût de production, et ce probablement de façon durable. Mais la répercussion sur la distribution et sur le consommateur final est difficile à réaliser, dans un contexte socio-économique où la baisse du pouvoir d'achat est soulignée comme une préoccupation majeure des Français. Pourtant, sans revalorisation des prix de vente et répartition équitable des marges, aucun maillon de la filière ne peut espérer une rentabilité suffisante.

Dans l'immédiat, les pistes évoquées dans l'audit restent bien sûr d'actualité :

- Promotion des produits régionaux,
- Coordination industrielle ou rapprochements entre acteurs,
- Actions sur le parc de bâtiments

Remerciements

L'actualisation des données repose sur la collaboration de tous les opérateurs et administrations enquêtés chaque année. Qu'ils soient ici remerciés pour leur aide.